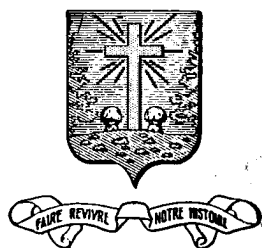


DOCUMENTS HISTORIQUES

No 70

LE TOWNSHIP DE HANMER  
1904-1969



HUGUETTE PARENT s.c.o.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU NOUVEL-ONTARIO  
UNIVERSITÉ DE SUDBURY

1979

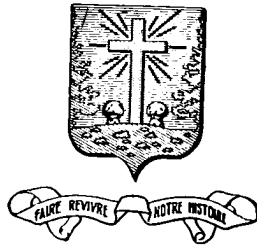


**HIS  
ONT  
097**

DOCUMENTS HISTORIQUES

No 70

LE TOWNSHIP DE HANMER  
1904-1969



HUGUETTE PARENT s.c.o.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU NOUVEL-ONTARIO  
UNIVERSITÉ DE SUDBURY

1979



LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU NOUVEL-ONTARIO

CONSEIL DE DIRECTION

---

**Président**

Hector Bertrand s.j.

**Vice-présidente**

Monique Cousineau

**Trésorier**

Marcel Litalien

**Secrétaire**

Robert Toupin s.j.

**Conseillers**

Thérèse Boutin  
Lucien Michaud s.j.  
Huguette Parent s.c.o.  
Yves Tassé  
Aurèle Tellier

**Directeur**

Gaétan Gervais



## INTRODUCTION

Vers 1883, un vieux missionnaire appelle La Vallée, le petit village dit "Les Vases" (1). Ce nom, tout en étant pittoresque, décrit bien la réalité. Dans le district de Sudbury, où réside l'agent des terres de la couronne, James K. McLennan, il y a douze townships où les colons peuvent choisir et défricher les terres (2). Quelques colons viennent s'établir dans le township de Hanmer et organisent, dès 1904, l'administration des affaires municipales. Parallèlement, la municipalité du township de Blezard, constituée en 1906, s'est prolongée jusqu'en 1968. Cependant, ce n'est qu'en 1956 que le township de Capreol s'est constitué; il administre ses affaires municipales pendant une dizaine d'années. Après plusieurs délibérations, en 1967, les deux townships sont amalgamés sous le nom controversé de "Capreol and Hanmer." Cette situation précaire dure deux ans, de 1967 à 1969. A cette date, les trois townships de Capreol, de Hanmer et de Blezard forment la ville de Vallée-Est, une des sept villes qui constituent la municipalité régionale de Sudbury (3). Cette nouvelle agglomération a été créée conformément à la "Loi instituant la Municipalité régionale de Sudbury".

Dans ce travail, nous nous proposons d'analyser l'administration municipale de township de Hanmer de 1904 à 1969. Nous allons essayer de montrer comment les citoyens de Hanmer ont réussi à constituer et à maintenir le gouvernement municipal en offrant les services publics essentiels à la communauté. Nous verrons les efforts déployés pendant soixante-cinq ans. Les membres du Conseil municipal, dont les noms sont compilés dans l'appendice I, ont travaillé pour faire progresser la vie économique et sociale de la population du township de Hanmer.

Nous ne prétendons pas faire une étude exhaustive de la vie des colons de la région, mais nous voulons tout simplement donner un aperçu des origines de l'administration municipale du township de Hanmer à partir des documents à notre disposition: les procès-verbaux des assemblées du Conseil et les règlements qui sont conservés à la municipalité de Vallée-Est, à Val Caron.

## I L'ORIGINE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE EN ONTARIO

Pour bien comprendre le fonctionnement et l'organisation du gouvernement municipal du township de Hanmer, essayons, dans un premier temps, de remonter dans l'histoire jusqu'à l'origine du gouvernement municipal canadien et plus précisément ontarien.

En 1867, le Dominion du Canada groupe un peuple hétérogène, composé de plus de trois millions d'habitants et s'engage dans l'aventure d'une confédération "d'une mer à l'autre".

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui crée le Canada, prévoit l'établissement d'un gouvernement fédéral et autorise en même temps les provinces à maintenir leurs législatures provinciales. Puis, les Pères de la Confédération adoptent la division des pouvoirs proposée en 1864; les deux paliers de gouvernement obtiennent chacun l'autorité de faire des lois dans leur champ de compétence.

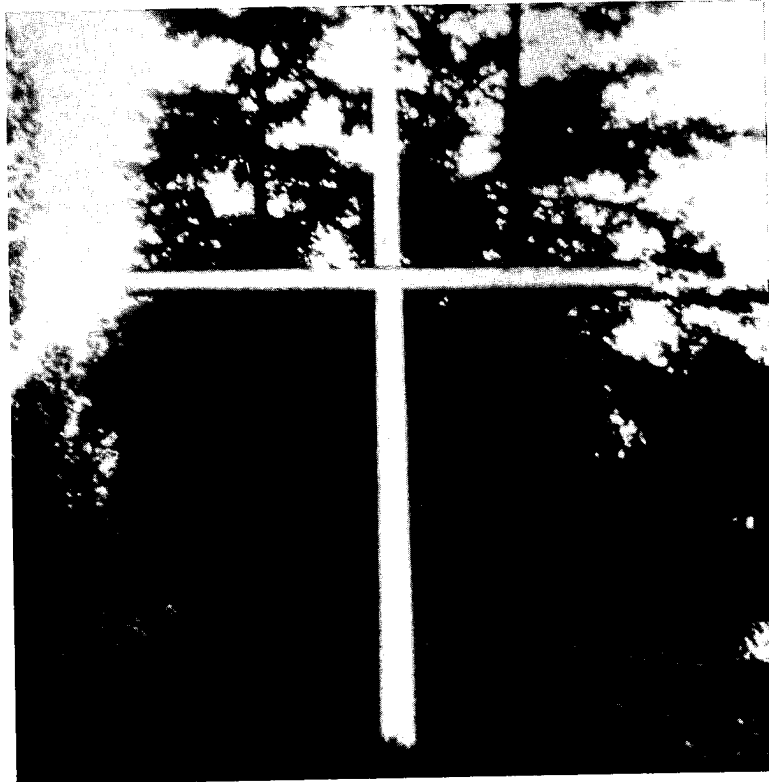


Photo 1 La première croix de chemin, érigée à l'endroit où les premiers colons se sont établis.

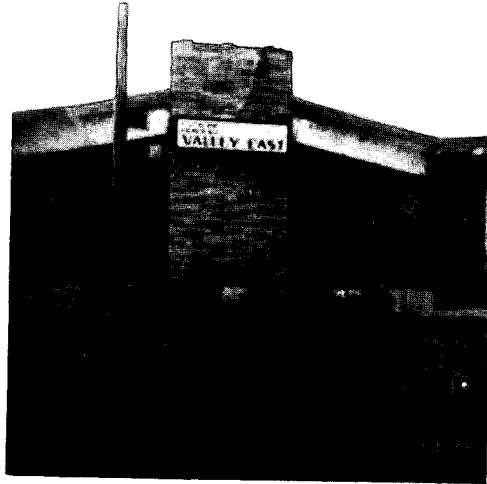


Photo 2 L'hôtel de ville de Vallée-Est

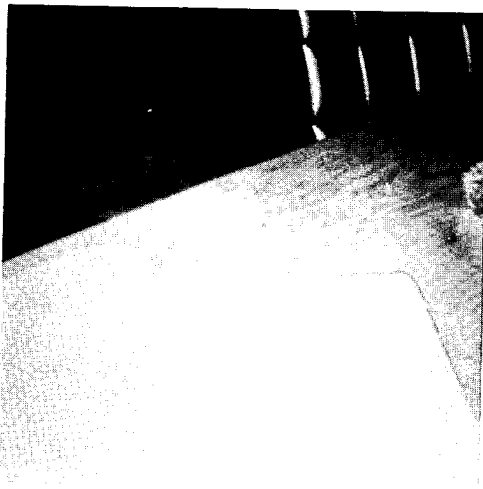


Photo 3 Le premier registre des procès-verbaux de Hanmer, 1904-1913



Chaque province maintient un troisième palier connu sous le nom de gouvernement municipal. Dans un pays aussi vaste que le Canada et pour faire face aux conditions diverses de chaque région, l'administration municipale doit nécessairement avoir une grande variété de formes.

Dans cette recherche, nous devons nous limiter à esquisser les formes que cette administration des affaires municipales a prises dans la province de l'Ontario et plus particulièrement dans le Nord-Ontario.

#### A- LES INFLUENCES

Nous savons que tout notre système de gouvernement canadien s'est développé à partir de l'influence américaine d'une part et britannique d'autre part. Il n'est certes pas facile de déterminer laquelle est prépondérante.

La proximité du Canada et des États-Unis, comme le dit H. L. Brittain, rend leur influence évidente.

...similar forces operating on a similar environment : common business interests, identity of language and traditions made the influence natural and indeed inescapable, /because/ whatever works satisfactorily amongst them is not wholly unsuited to us (4).

Nous reconnaissons que les États-Unis ont influencé notre mode de gouvernement mais il ne s'agit pas d'une simple imitation. Cependant, un maire élu par vote populaire, pour un mandat d'un an ou deux, des conseillers choisis selon un système rotatif laissant toujours siéger au conseil trois personnes qui s'y trouvent depuis un an pour maintenir la continuité dans l'administration, voilà quelques survivances du modèle américain. De plus, la séparation des pouvoirs exécutif et législatif, confiés à des autorités différentes, et le contrôle de l'une par l'autre, viennent vraisemblablement de la constitution américaine.

Cependant, le même auteur, Horace L. Brittain, reconnaît l'influence britannique dans l'établissement d'un ministère des Affaires municipales au sein du gouvernement provincial. Les ministres assurent une surveillance et développent une collaboration avec l'administration municipale. Cette influence a paru plus évidente après 1929-1934, une période de dépression. Cette méthode de contrôle est essentiellement britannique (5). Par ailleurs, le système parlementaire, réunissant les fonctions législatives et administratives, est une réplique de la constitution politique britannique.

Si, au début, les institutions anglaises dominent et inspirent l'administration canadienne, l'influence américaine a renversé ce rôle au siècle dernier.

#### B- L'ÉVOLUTION DU GOUVERNEMENT LOCAL

Développé à partir de cette double origine, américaine et britannique, notre mode de gouvernement semble jouir d'un prestige particulier :

Taking it all in all, however, municipal government in Ontario is a success, there is nothing elsewhere equal to our system ... we can fairly claim that we possess the most perfect system of government enjoyed

by any country and have proved that an intelligent and educated person may be safely entrusted with the management of important matters demanding local administration (6).

Dès les débuts de la colonisation en Ontario, les Loyalistes revendiquent le privilège d'élire leur gouvernement local, mais cette pratique politique contrecarre la coutume des Français. On sait que l'Acte de Québec en 1774 n'accorde aucune responsabilité aux organisations administratives municipales. L'Acte Constitutionnel de 1791 autorise, pour la première fois, les contribuables réunis en assemblée officielle à élire certains fonctionnaires pour diriger les affaires municipales : un secrétaire-trésorier, un vérificateur ou estimateur, et certains fonctionnaires chargés de s'occuper d'une fonction bien définie dans les limites du territoire désigné. Ainsi, après 1795, les contribuables d'une région peuvent déterminer la hauteur des clôtures et établir certains règlements pour obliger les propriétaires à s'occuper de leurs animaux qui errent en dehors des enclos. Cette législation semble être le début de notre mode de gouvernement local. En effet, nous savons que toutes les municipalités ont une même origine : le Parlement provincial, qui conserve une juridiction exclusive sur les affaires municipales (7).

Dans le Haut-Canada, après la Guerre de l'indépendance américaine, les Loyalistes s'établissent sur les bords du lac Ontario. En juillet 1788, le Gouverneur général divise la région en quatre grands districts et nomme dans chacun un juge et un shériff auxquels il donne tout pouvoir (8).

La première subdivision de ces districts est le township, un territoire d'environ douze milles de longueur sur neuf milles de largeur et comprenant 40 000 à 80 000 acres de terre. On divise généralement ce township en six concessions puis en lots d'environ deux cents acres de terre que le gouvernement octroie généreusement aux officiers et aux capitaines d'abord, puis à tous les colons qui s'engagent à défricher. Aucun nom n'est donné au départ à ces townships. Bourinot note que le Docteur Scadding raconte des anecdotes intéressantes sur l'origine des noms des premiers townships. Un des premiers townships de l'Ontario est Kingston, nommé en l'honneur du roi George III (9). Vers 1812, le Conseil municipal reçoit l'autorisation d'adopter, d'abroger ou d'amender un règlement (by-law) pour assurer la protection et le bien-être de la région. Le premier conseil scolaire élu constitue un pas décisif vers l'autonomie administrative, mais ce n'est qu'en 1831-1832 que ce privilège est accordé dans le Haut-Canada, car en 1828 une requête semblable de la ville de Kingston est refusée. Le Rapport Durham de 1838 favorise l'administration des affaires locales par des autorités municipales.

...the establishment of a good system of municipal institutions in the Province is a matter of vital importance (10).

C'est l'Acte d'Union, en 1840, qui remet aux autorités municipales tous les pouvoirs qu'avaient les Cours de circuit, que le peuple appelle les Cours de tournée. Dans le Haut-Canada, le gouverneur, Lord Sydenham, fait établir un régime municipal, en 1845, sur le modèle du conseil municipal électif du Bas-Canada. Cependant, la source de notre système actuel de gouvernement municipal remonte à la loi Baldwin, qui consacre officiellement et définitivement, en 1849, le principe du gouvernement municipal dans le Haut-Canada. Dès 1897, le gouvernement provincial nomme un vérificateur-comptable pour le contrôle des dépenses des municipalités; en 1907, une grande partie du Canada est administrée par des municipalités. On en compte alors 955 en Ontario.

Créé en 1908, le ministère des Affaires municipales, par une centaine de lois -- Municipal Act, Improvement Act, Highway Act, Public and Separate School Act, Public Health Act, etc. -- dirige les municipalités jusqu'en 1927 quand la Législature ontarienne crée le Bureau des Affaires municipales. En 1932, cette loi est abrogée par la formation de "l'Ontario Municipal Board" qui assume toutes les responsabilités.

Ces différentes modifications suscitent des controverses politiques occasionnelles, mais la forme de gouvernement municipal en Ontario se perfectionne de plus en plus. Le Statut de Westminster, en 1931, reconnaît l'indépendance du Dominion du Canada et maintient le partage des pouvoirs de 1867. Ainsi, la province d'Ontario demeure un État souverain dans ses sphères de compétence (11). À partir de 1934, c'est le Ministère des Affaires municipales qui groupe les municipalités en association et publie : **The Municipal Press, Municipal Review, The Municipal World** pour assurer la communication entre les municipalités. Chaque année, l'Association convoque les membres à une réunion pour discuter, par exemple, les problèmes de taxes ou étudier la comptabilité (12)

C'est par un processus lent et constant que ce transfert de pouvoir du palier provincial au municipal s'est opéré. Son développement continu révèle la participation et l'intérêt des contribuables qui assument de plus en plus de responsabilités dans la conduite des affaires de leur localité respective. Dans son rapport au gouvernement provincial, en 1888, la commission d'enquête sur les institutions municipales déclare que le gouvernement responsable des affaires locales est : "one of the best in the world" (13).

Quelles sont donc les responsabilités des fonctionnaires municipaux?

### C- LES FONCTIONS ADMINISTRATIVES

Les pouvoirs des municipalités sont importants mais limités par le gouvernement provincial qui précise la portion de sa compétence qu'il leur délègue. En principe, il y a deux sortes de municipalités : rurale et urbaine. L'organisation urbaine peut varier selon six types différents mais dans l'administration municipale rurale, on retrouve presque exclusivement le type maire-conseil.

Dans une municipalité, les contribuables élisent un conseil composé d'un maire et de conseillers, ordinairement quatre. C'est du conseil municipal, réuni en session, qu'émanent toutes les décisions, qu'elles prennent la forme de règlement, de résolution ou d'arrêté municipal. Ces décrets municipaux peuvent être abrogés, amendés ou annulés par l'autorité du même conseil.

Le maire est le chef exécutif de l'administration et responsable du bon fonctionnement des services municipaux. Son premier devoir est de présider les séances du conseil, mais aussi de diriger l'assemblée, de participer à l'élaboration des projets de règlement et de voir à la bonne marche de toutes les affaires municipales.

Les conseillers, qui représentent les citoyens au conseil, influencent les délibérations et, par vote, participent aux décisions. Dans les discussions, ils apportent les plaintes, les demandes de la population et suggèrent des moyens pour améliorer les services (14).

Afin d'accélérer l'exécution de ses ordonnances, le conseil nomme des fonctionnaires municipaux. Il y a le vérificateur, le secrétaire-trésorier qui, dans la hiérarchie administrative, est probablement le plus connu, le greffier, les estimateurs, les inspecteurs, les gardiens d'enclos etc. (15).

Les fonctions administratives du gouvernement municipal, telles que définies par le Code municipal, sont essentiellement identiques dans la plupart des conseils municipaux en Ontario. Cependant chaque municipalité peut apporter certaines adaptations nécessaires à sa région:

In this sense local institutions are the laboratories of democracy ... and fundamental to the Canadian way of life ... (16).

#### D- LES TERMES PARTICULIERS

Ordinairement, en Ontario, une municipalité comprend le territoire géographique sur lequel a autorité un conseil municipal élu par les contribuables. H. L. Brittain affirme que : "in Ontario, the word township means a rural municipality" (17), tandis que R. K. Ross définit le township : "merely a territorial unit" et la municipalité est "a municipal corporation defined as a body politic and corporate created by the incorporation of the inhabitants of a defined locality for the purpose of regulating and administering their local internal affairs" (18). Dans le Nord-Ontario, le territoire est divisé en huit districts (19). Ces districts sont de grandes étendues essentiellement rurales ou inhabitées où le gouvernement désigne un Juge qui s'occupe des affaires du territoire. Dans ces districts, selon les besoins, des townships, des villes et des municipalités sont constitués en municipalités.

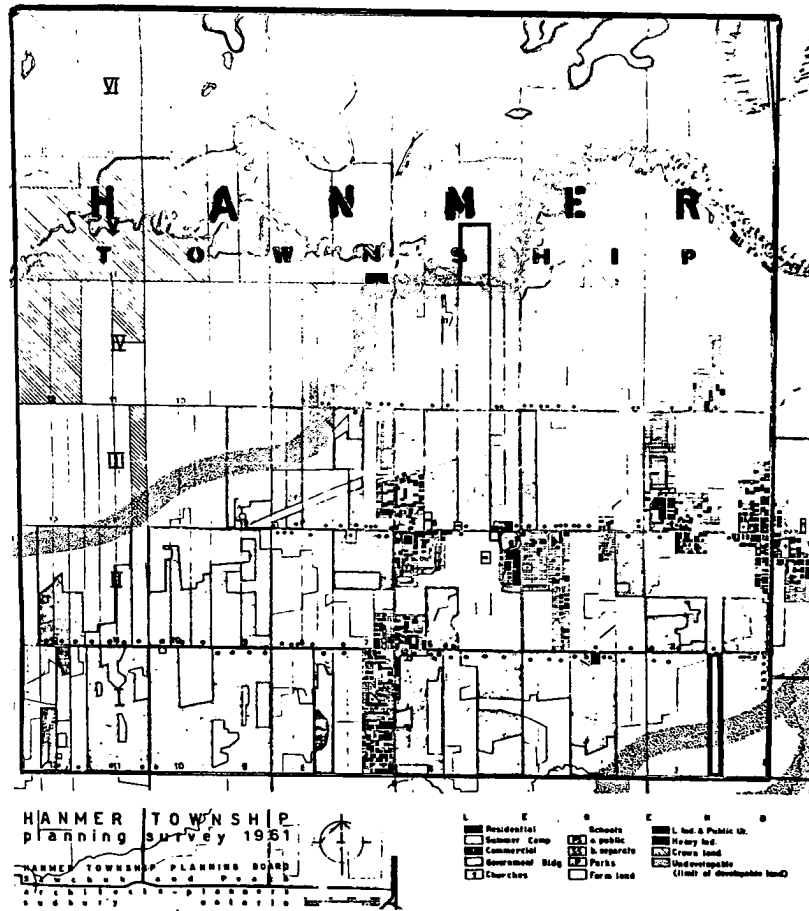
Dans ce travail, le mot "township" désigne le territoire administré par un conseil municipal. Nous conserverons "municipalité" pour indiquer la personne morale qui a juridiction sur un territoire - le township - et qui est représentée par un préfet (reeve) qu'on nomme parfois "maire" (pour traduire "mayor"), et des conseillers élus. En France, la "commune" signifie à la fois la personne morale et le territoire.

Le préfet et ses conseillers, qui forment le conseil municipal, se réunissent en séance ordinaire en moyenne une fois par mois, au début, mais avec l'accumulation des services offerts, les problèmes multiples obligent le conseil à siéger plus souvent. S'il se produit une urgence, le conseil tient une séance extraordinaire.

Pendant ces séances, le conseil, selon les pouvoirs législatifs que le gouvernement ontarien lui a conférés, peut mettre en vigueur des règlements et des arrêtés-municipaux, toujours dans les limites du township. Ces résolutions ou normes municipales sont connues sous le nom de "By-law", selon la coutume en vigueur en Angleterre. On appelait alors le township, "vill" ou "bye" et les lois promulguées dans une "bye" étaient des bye laws (20). Le terme "By Law" a été conservé dans tous les procès-verbaux du township de Hanmer, et nous serions tentée de l'appliquer chaque fois qu'il est question d'un arrêté municipal en Ontario.

C'est dans cette optique que nous allons étudier l'administration municipale du township de Hanmer.

## II LE TOWNSHIP DE HANMER



Carte I Le township de Hanmer

## A- LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Situons d'abord le township de Hanmer dans le Moyen-Nord de la province de l'Ontario, dans le district de Sudbury. Le township de Hanmer fait partie de la municipalité régionale de Sudbury, officiellement constituée le premier janvier 1973. Cette Municipalité régionale est située au nord-est de l'Ontario, au carrefour de l'autoroute Trans-Canadienne et de la 69, ainsi que des réseaux de chemins de fer Canadien-Pacifique et Canadien-National. Conformément aux dispositions de la Section 33 de la "Loi instituant la Municipalité régionale de Sudbury", la Municipalité groupe sept villes, parmi lesquelles se trouve Vallée-Est. Au nord-est de la région, Vallée-Est est formée des townships de Hanmer et Capreol, amalgamés en 1967, ajoutés à Blezard en 1969 et comprenant en plus Wisner, Bowell et Lumsden en 1971 (21). L'emplacement de la région figure sur la carte II.

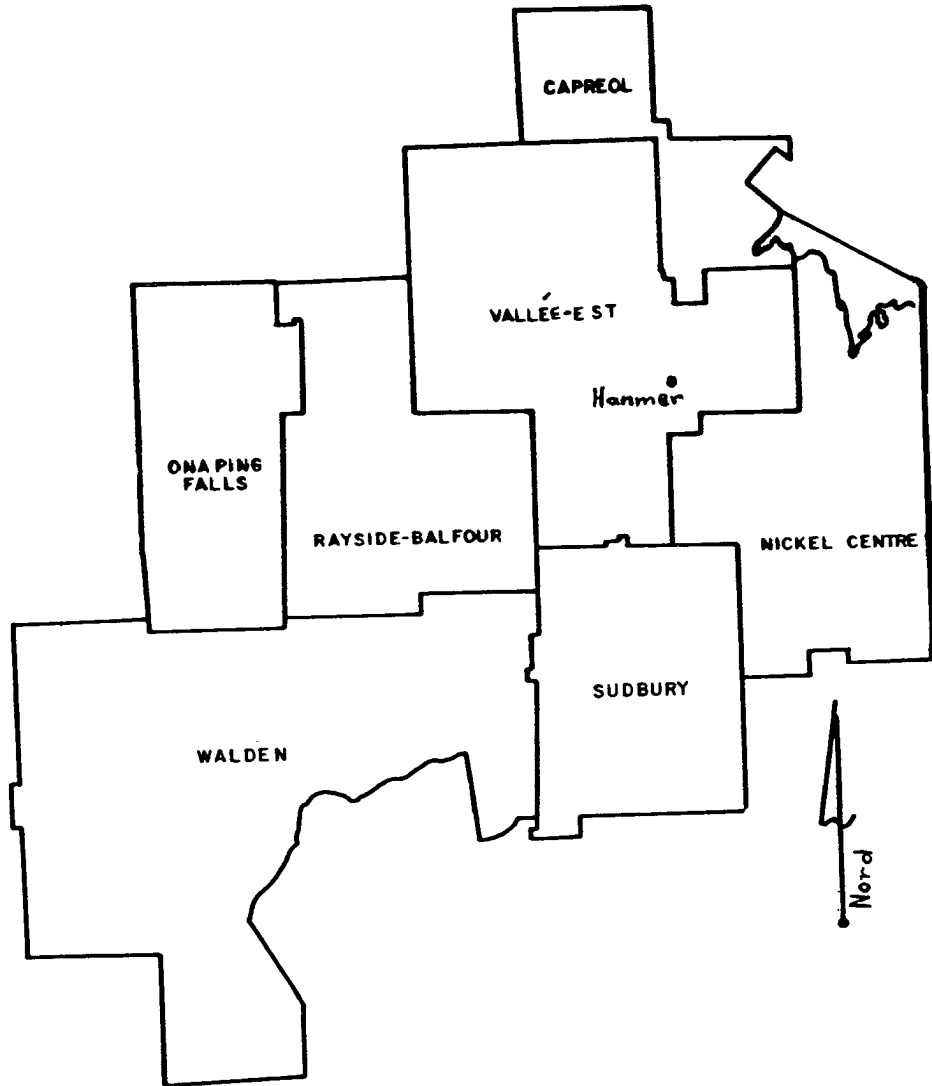
Ainsi, la ville de Vallée-Est a une superficie d'environ 332 km<sup>2</sup> et s'échelonne le long de la route 69. Au nord, il y a Capreol, à l'est Neelon et Garson, au sud, Sudbury, et à l'ouest Rayside-Balfour. Au centre de la ville, le township de Hanmer, dont la population se concentre dans un village qui enjambe les deux townships de Capreol et de Hanmer.

Le township de Hanmer se trouve à 46°, 41' de latitude nord et 81°,01' de longitude ouest. Déjà en 1910, M. Frank J. Dennie (22), prospecteur et pionnier de la région, situe Hanmer :

Hanmer is situated on the Toronto Branch of the Canadian Northern Railway, three miles south of Onwatin, the Junction of the Trans-continental Line with that branch (23).

Dans sa thèse, P. R. Baine fait une analyse détaillée des environs de Sudbury. Il note que la région de Hanmer est composée de dépôts des âges glaciaires avec une formation de roches sédimentaires (21). Ce territoire du Bouclier canadien est caractérisé par des affleurements de roches pré-cambriennes (24). L'aspect physique qui domine la région est le Bassin du nickel, une vallée fertile de forme ovale, entourée par la Crête du nickel, une arête très rocheuse riche en minéraux. Ce Bassin du nickel s'étend sur environ 27 km de longueur et sur 21 km de largeur; il s'aligne sur un axe nord-est, sud-ouest.

Le sol du Bassin du nickel est accidenté et son niveau au-dessus du niveau de la mer varie entre 460 mètres au nord-ouest et 230 mètres au sud. La matière organique du sol est pauvre en nitrogène mais 67 à 75% des terres sont constituées d'argile qui font de bonnes terres arables si l'on ajoute l'engrais nécessaire (25). Aussi, les colons savent l'apprécier car ils disent "Notre sol est bon pour tout, des fraises jusqu'au blé de première qualité" (26). Dans la région de Hanmer, mais surtout de Blezard, la culture de la patate réussit bien. En 1949, Théodore Despatie est proclamé le "champion de la patate du monde", (27) ce qui prouve que le sol, quoique pauvre, peut être cultivable. Et Baine de conclure que, dans la vallée, on cultive tout : framboises, radis, oignons, choux et carottes (28). Toutefois, depuis 1941, le nombre de fermes et de fermiers diminue sensiblement.



Carte II La municipalité régionale de Sudbury



Photo 4 Théodore Despatie, le roi mondial de la patate en 1949

À partir des frontières interprovinciales du Québec et de l'Ontario, sur une distance de 560 km en se dirigeant vers l'ouest, vingt millions d'acres de terres arables s'étendent sur une profondeur qui varie de 40 à 100 km. On y trouve en abondance l'épinette, le sapin baumier, le peuplier, le pin rouge et le pin blanc, celui-ci étant abondant dans le township de Hanmer (29). Quelques érables à sucre survivent car M. Lucien Despatie possède encore aujourd'hui une érablière des plus fréquentées au printemps.



Photo 5 La cabane à sucre Despatie en 1947

La rivière Vermilion qui arrose la plus grande partie de la région fait le lien avec le bassin hydrographique des Grands Lacs. Les ruisseaux Junction et Whitson sont ses affluents. Quelques lacs, souvent sans nom officiel, surgissent ici et là; entre autres le lac Onwatin, Vermilion, Hanmer, Frenchman, Whitson, McCrea et Nelson. Le lac Vermilion est tout simplement un élargissement de la rivière.

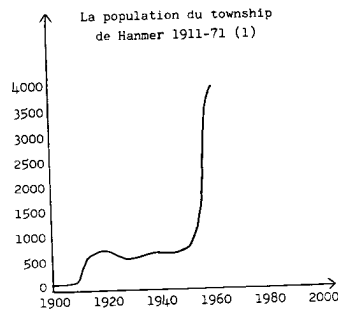


Le climat de la région est sain et salubre : les étés sont chauds, les hivers froids et rigoureux. Le township de Hanmer est dans la zone climatique qui s'étend de North Bay au Sault-Ste-Marie et enregistre des températures moyennes de 4 degrés Celsius en janvier qui vont jusqu'à 20 degrés en juillet (30). Frank Dennie note dans son journal que le 16 février 1914, le thermomètre descendit à 56 degrés F sous zéro. Plusieurs thermomètres craquent! Il se produit souvent de fortes variations météorologiques auxquelles il faut s'habituer.

Mentionnons, ici, en terminant cette description géographique, l'origine du nom Hanmer. C'est la coutume pour les cheminots de désigner le long du parcours un point d'arrêt par le nom du premier agent responsable. Selon une tradition orale, il s'agit du nom d'un prospecteur anglais qui aurait passé par là.

## B- LA FORMATION DU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL

Nous trouvons le premier dénombrement du township de Hanmer dans le recensement de 1901 : 189 personnes (31). L'arrivée des premiers colons dans le township de Hanmer remonte au 20 avril 1898. Quatre colons viennent s'y établir : Jacob Proulx, Henri Beaulieu, Napoléon Labelle et Joseph Chartrand. J. Proulx, âgé de 51 ans, a neuf enfants; H. Beaulieu, âgé de 41 ans, en a sept; N. Labelle, 33 ans, en a quatre, tandis que J. Chartrand est célibataire. Dès l'automne, Napoléon Ménard et James Drennon viennent de Copper Cliff rejoindre le quatuor. Ces colonisateurs, qui prennent souche, sont pour la plupart des cheminots de la vallée de l'Ontario travaillant à la construction du chemin de fer, le Canadien-Nord.



N.B. Fusion du township de Hanmer et Caprécot en 1967.

1. Source: G. Gervais et Y. Tassé. Tableaux de la population Nord-Ontarienne, 1871-1971. Document de travail 1, Sudbury, 1975.

Tableau 1 La population du township de Hanmer, 1911

À l'époque, la colonisation avançait. Dans le District de Sudbury; il y a vingt-trois townships, dont onze à concessions gratuites. Le colon peut acheter une terre à cinquante sous l'acre, ou bien devenir propriétaire par procuration gratuite. Pour avoir droit à ses lettres patentes, le colon gratifié doit remplir certaines obligations: il est tenu de défricher, pendant trois ans, au moins deux acres de

terre, pour les rendre cultivables; il doit y bâtir sa maison et ne peut s'absenter plus que six mois par année de son domaine. Vers 1925, il n'y a plus de terres à ouvrir dans le township de Hanmer (32).

Dès 1904, ces gens veulent organiser l'administration de leurs affaires et constituer la municipalité du township de Hanmer. Ils tiennent une première assemblée publique à l'École no 1 de Hanmer, le 2 janvier 1904 (33). Il s'agit de recevoir les mises en candidature pour le poste de préfet -qu'ils nomment "maire" - et des conseillers pour former le conseil municipal.

Les participants de cette première réunion officielle sont les quatorze fondateurs de la municipalité du township de Hanmer inscrits dans les procès-verbaux (34).

Ferdinand Gatien, J.-B. St-Jean, Alexandre Ségouin et Jules Charbonneau sont mis en candidature pour les postes de conseillers, tandis que Onésime Dubois et Edmond Danis sont présentés à la charge de préfet.

Le 9 janvier suivant, un bureau de scrutin est ouvert à l'école, de 9 heures du matin à 17 heures de l'après-midi, pour l'élection des membres du premier conseil.

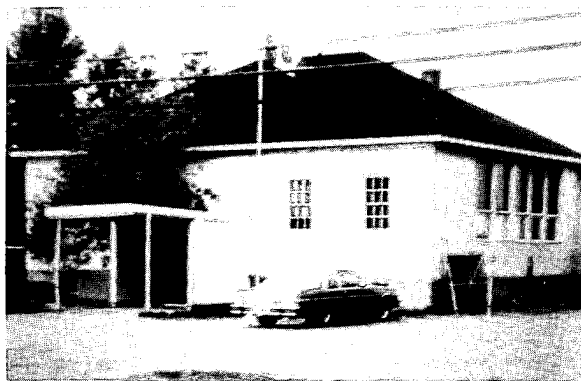


Photo 6 L'École no 1 de Hanmer

Cependant, le 3 janvier, soit le lendemain de la présentation des candidats, Edmond Danis "donne personnellement sa résignation à l'office de maire pour laquelle j'ai été mis en nomination" (35). Comme le nombre de candidats présentés correspond aux nombre de postes à combler, il n'y a pas d'élection. Le premier conseil élu par acclamation pour le township de Hanmer se compose donc d'Onésime Dubois, premier préfet, et de quatre conseillers: Ferdinand Gatien, J.-B. St-Jean, Alexandre Ségouin et Jules Charbonneau. Onésime Dubois restera préfet pendant sept années consécutives, de 1904 à 1911, et ensuite en 1919. Le 30 janvier, au début de la première séance ordinaire du Conseil, a lieu l'assermentation du préfet et de ses conseillers. Le préfet Dubois doit verser un cautionnement de \$400 pour entrer en fonction (36). Le Conseil ainsi constitué a l'autorité de faire des lois, dans les limites prévues par le gouvernement provincial, pour assurer la paix, la sécurité et la bonne administration des affaires de la municipalité. Pour être mis

en vigueur, un arrêté municipal (by-law) doit être adopté par le Conseil réuni en séance ordinaire ou extraordinaire. Les décisions se prennent à la majorité des voix.

Muni de ces pouvoirs, le Conseil adopte un premier règlement pour engager J.A. Lemieux au poste de secrétaire-trésorier de la municipalité. Le conseil l'autorise à procurer le sceau, les livres, une table et cinq chaises pour la municipalité. Par le même règlement (37), le conseil fixe le salaire du secrétaire-trésorier à \$125 par année, du préfet à \$2 la séance et des conseillers à \$1,50 la séance. Le conseil stipule que les séances ordinaires auront lieu le dernier samedi de chaque mois à une heure de l'après-midi, à l'École no 1 de Hanmer, qui perçoit un loyer de \$12 (38).

Tout est en marche ... mais tout est à faire ! Résumons rapidement le bilan des activités de la première année du conseil municipal.

L'arrêté-municipal numéro 2 nomme Napoléon Ménard estimateur et collecteur des taxes. Il reçoit \$25 pour préparer le rôle d'évaluation et 5% de la perception des taxes. Le 27 février, le conseil adopte le quatrième règlement pour ouvrir le chemin entre la première concession de Hanmer et la sixième de Blezard (39). Puis, il nomme des inspecteurs agraires : Eugène Lorrain, Jacob Proulx et Timothé Sabourin; des membres pour former le bureau de santé : Louis Landry, Georges Tremblay et D. Lacoste; et des gardiens d'enclos. Il ouvre une nouvelle "section d'école" des lots 1 à 12 de la première concession et 6 à 12 de la deuxième concession. Il faut emprunter \$125 pour payer les grattoirs à neige (scrapers). C'est l'hiver. Le conseil engage Ivin Charron comme vérificateur pour l'année 1904. Olivier Lalonde, sur le lot un de la deuxième concession, obtient la première licence d'hôtel (24).

Le conseil a tenu dix séances ordinaires et une extraordinaire pour étudier une requête. Il a si bien fait que tous les membres sont réélus pour deux autres années.

### III L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DU TOWNSHIP DE HANMER

#### A- LES FINANCES

Si la municipalité a pour fonction d'organiser et d'administrer les services essentiels au bien-être, au progrès et à la sécurité de la collectivité, il lui faut des fonds, car elle n'en produit pas d'elle-même. Elle a deux sources de revenus : les taxes et les subventions des gouvernements provincial et fédéral.

L'impôt foncier est la plus ancienne contribution exigée par les municipalités pour obtenir les revenus nécessaires pour assurer tous les services voulus. L'estimateur prépare chaque année le rôle d'évaluation -- document officiel dans lequel est consignée la valeur des immeubles situés dans le township. Quand le secrétaire-trésorier prépare le budget, il se base sur la valeur estimée des propriétés. Le conseil vote ensuite le taux des taxes pour l'année. C'est la taxe foncière générale qui sert à défrayer les coût d'administration de la municipalité et les autres dépenses dont la population bénéficie (41).

Comme le dit un auteur : "Taxes are regarded as a necessary evil". Il faut que le conseil fixe le taux pour le township chaque année. Nous n'avons pas trouvé de données pour l'année 1904, mais nous savons que Napoléon Ménard est nommé contrôleur des contributions. Il reçoit \$25 et comme il est aussi percepteur, il peut garder 5% jusqu'à un maximum de \$200 (42). D'après l'arrêté municipal no 10, l'évaluation de toutes les propriétés du township s'élève à \$42.000, plus \$14.284 pour les écoles. Dans le règlement 60, le 2 octobre 1916, voici comment le conseil note le taux d'imposition :

Township fund 1¢ on the dollar. Statute Labor \$1.00 per day Statutory  
School Levy 1/2¢ on the dollar

P.S.S.	No. 1	Hanmer	1 1/2¢
P.S.S.	No. 2	Hanmer	1 1/2¢
P.S.S.	No. 2	Blezard	2 1/2¢
S.S.S.	No. 2	Capreol	3¢ (43).

Pour encourager le contribuable à payer ses taxes le plus tôt possible, le conseil remet 5% à ceux qui s'acquittent de leur obligation avant le 14 décembre. Cependant, le conseil ajoute 5% à ceux qui paient après le 1er février et un autre 5% aux retardataires qui attendent au mois de mai. Le percepteur doit remettre son rapport des taxes non perçues et des contributions avant le 1er février, chaque année (44).

En 1941, le conseil municipal qui se voit, chaque année, dans l'obligation d'emprunter des sommes d'argent pour opérer jusqu'à la remise des impôts, décide de changer le moment de la perception de ses revenus. Il semble bien que les colons, en majorité des cultivateurs, n'ont pas l'argent pour payer avant les récoltes, et le conseil est contraint de revenir à l'emprunt annuel (45). Le taux d'intérêt sur les emprunts varie d'un minimum de 5% en 1933 à un maximum de 8% en 1910 (46).

Le conseil peut aussi obtenir certains revenus des permis et des licences qu'il émet, surtout après les années 1950 : taxi, snack bar, magasin, etc. Les subventions du gouvernement viennent compléter les fonds de la municipalité. Ces subventions sont octroyées selon les besoins des écoles, des chemins ... De plus en plus, ces subventions gouvernementales fournissent les fonds nécessaires à tous les nouveaux projets de construction, de réparation et d'entretien.

Nous avons donc ici une idée de l'administration des affaires publiques du township de Hanmer.

## B- LES COMMUNICATIONS

Les communications sont des moyens de liaison essentiels à la vie d'une collectivité. Il faut pouvoir communiquer à l'intérieur du township, avec les municipalités environnantes et aussi avec l'extérieur pour assurer un développement continu.

Les réseaux nationaux de chemins de fer CNR et CPR assurent la communication entre les régions du pays, mais il est de première importance de créer des

routes primaires et secondaires qui rayonnent vers l'extérieur vers les zones éloignées. Il faut relier Hanmer aux routes principales de la Province : la 17, la 69 et la 144. Ce système de communication est subordonné à trois autorités : le Ministère des Transports, le gouvernement régional et l'administration municipale de chaque township (47).



Photo 7 Jean Dubois vers 1942 avec le seul véhicule capable de voyager sur les chemins après une tempête

Nous verrons d'abord comment le passage du Canadien-Nord a influencé le développement du township de Hanmer. Puis, l'ouverture des chemins de chaque concession est un pas important dans le défrichement du territoire. Si, aujourd'hui, la construction et l'entretien des routes sont financés par les subventions du gouvernement à plus de 50%, il n'en était pas ainsi au début du vingtième siècle. Les colons utilisaient la dynamite pour essoucher les terrains et en faire des routes praticables pour les véhicules d'alors. Dans cette section des communications, nous ajoutons quelques réflexions sur les services de liaison que le téléphone peut offrir. De même le service des postes relie Hanmer à l'extérieur. Nous donnons plus de détails sur les débuts, toujours plus pénibles, car à partir des années cinquante, les données qui se compliquent, demanderaient un développement trop long. Cette recherche vise surtout à dégager les origines des services communautaires.

Nous croyons que le développement du township de Hanmer vient de la construction du Canadien-Nord qui passe par Capreol. C'est pendant les années de prospérité, avant la Première grande guerre, que la section du Lac Supérieur, Port Arthur, Capreol et Ottawa a été construite. Comment expliquer autrement que le township de Hanmer soit constitué deux ans avant celui de Blezard? Le township de Blezard doit son développement au Pacifique-Canadien qui passe à Chelmsford. De là les colons s'établissent dans Rayside puis dans Blezard. En effet, la portion du Canadien-Nord entre la Jonction de Sudbury et Sellwood, via Millnet, est l'entreprise du "Canadian Northern Ontario Railway Company." En octobre 1908, on transporte le minerai de fer de Moose Mountain Mine à Sellwood, au Depot Harbour près de Parry Sound et de là par bateau aux États-Unis. Cette route de chemin de fer de Millnet à Port Arthur a été construite entre 1909 et 1915 (48).



Photo 8 Le départ des soldats à la gare, en 1917

La petite station de Hanmer a été érigée probablement en 1908, au plus tard en 1912. L'agent préposé à ce terminus pouvait habiter dans la petite gare. Selon les archives du CNR, cette partie a été ouverte en 1915, à l'automne. Cependant, les gens disent que le premier train a passé à Hanmer au mois de décembre 1913. Frank Dennie l'a noté dans son journal, car c'était un événement :

First train to run from Capreol Junction to North Bay, December 10th, 1913. Conductor, Andy Schreder (47).

Selon M.J.A. Côté, recherchiste du CNR, il est possible qu'un train ait essayé la nouvelle voie ferrée en décembre 1913 (50), pour en vérifier la qualité. Cette petite gare est un centre d'intérêt pour les habitants de Hanmer. Le passage du train attire toujours la curiosité de plusieurs badaux, jeunes et moins jeunes. Nous savons que cette "station" de Hanmer a été démolie vers 1950, mais le train continue toujours de passer (51).

Dans une municipalité à ses débuts, les chemins à ouvrir et à entretenir sont l'affaire de tout le monde. Dans ces projets d'ouverture de chemin, les pionniers rencontrent des difficultés souvent énormes. En 1906, par exemple, il faut contourner une côte dans la troisième concession sur le deuxième lot et Ernest Gatien doit vendre du terrain au conseil. De plus, le conseil ne peut accorder plus que dix dollars pour construire le pont dans la première concession. Il faut se débrouiller. Chaque colon doit entretenir son bout de chemin et donner une journée comme agent voyer -ancienne appellation du service vicinal, ce qui se dit d'un chemin qui met en communication les villages (53). La rémunération est significative : en 1905, pour une journée de travail de dix heures, le conseil donne \$1,25 mais si le journalier travaille avec son attelage de chevaux, c'est \$3,50 (53).

D'abord, le township est divisé en concessions et le chemin entre la première de Hanmer et la sixième de Blezard est défriché selon les règlements de l'Acte des Grands Chemins (Colonization Roads Act) d'après les ordonnances du Département des Travaux publics. Dès l'automne 1904, la Trois de Hanmer, depuis la propriété de E. Gatien jusqu'à la Deux est carrossable. En juin de la même année, le Conseil prévoit l'ouverture de sept chemins. Puis il faut ouvrir le chemin aux limites de Hanmer entre les lots neuf et dix (54).

Mais pour bâtir ces chemins, le Conseil nomme chaque année des inspecteurs de voies (pathmasters). Parmi les premiers, on remarque J.B. Fex, John Bélart, Ophilia Lacoste, Joseph Deschesne, James Drennan, Pierre Caron et Paul Daoust. Ces inspecteurs doivent vérifier et exiger que la largeur de terrain prescrit par la loi pour un chemin soit donnée par tous les propriétaires concernés. Ils doivent contraindre certains fermiers à enlever leur clôture du chemin public. À ses agents, le conseil adjoint des contremaîtres et des surveillants pour chaque quartier. Le conseil donne \$2 par jour à ces agents voyers pour les rémunérer dans leur travail.

L'entretien des chemins et leur amélioration est une préoccupation constante de l'administration municipale. L'hiver, c'est la neige qui encombre les routes. Un arrêté municipal oblige les gens à avoir quatre pieds entre les patins (runners) des traîneaux. En 1905, le premier grattoir coûte \$250 et en 1909 il faut le réparer pour \$75, puis en 1921, c'est un rouleau à neige. En 1923, il s'agit de \$50 pour une charrue à neige et une autre en 1946. À partir de 1950 les chemins sont nettoyés

par la charrue du "Département des Grands chemins". Alors, en 1953, la municipalité achète un grattoir de \$17.860. En 1960, il en faut un deuxième muni d'un chasse-neige, mais le coût s'élève à \$2650 (55). Cet équipement perfectionné permet de garder les chemins ouverts pour le plus grand avantage de tous.

On peut suivre l'extension progressive du township d'après l'ouverture des subdivisions (voir la carte III). La première subdivision (M-107), contenant une quarantaine de lots est ouverte vers 1904, comme nous l'avons mentionné plus haut. Le plan M-191, avec trente-quatre lots, ne s'ouvre que vers 1949. Puis c'est l'essor nouveau, car trente-et-une subdivisions sont ajoutées dans les dix années qui suivent, si bien qu'au moment de penser aux fusions entre les townships vers les années soixante, il y a un total de 2 310 lots habités dans le township de Hanmer (56).

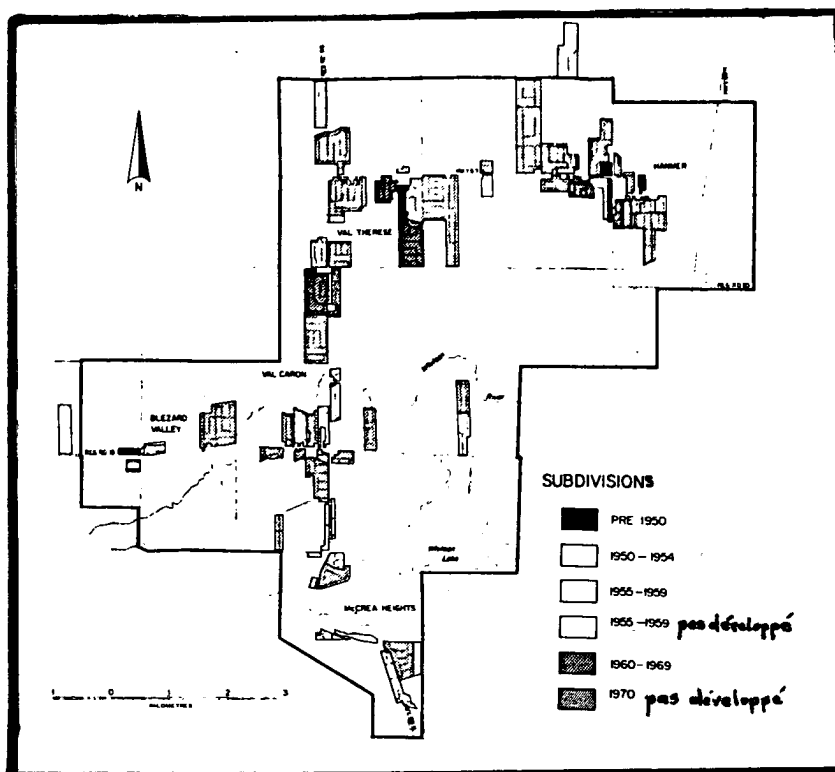
Vers 1915, le gouvernement provincial vient en aide aux municipalités pour l'amélioration des routes. Ainsi, en 1919, la troisième concession est pavée et en 1965, la 69 nord est reconstruite, pavée et élargie (57). Aujourd'hui, on peut traverser tout le township sur une route qui ne se souvient plus des trous de boue ...

Au début du siècle, le téléphone devient un moyen de communication des plus rapide. Frank Dennie, en 1911, réussit à communiquer depuis son hôtel à la gare de Hanmer, mais dans le Moyen-Nord, c'est vers 1916 que la première ligne relie la région de Chelmsford. Une douzaine d'années plus tard, la Docon Telephone de Capreol est autorisée à organiser le service dans Hanmer (58). Nos sources ne nous permettent pas de savoir pourquoi, par exemple, le téléphone a été installé au couvent des Soeurs Grises de la Croix seulement en octobre 1947 (59). Nous avons noté aussi que le premier compte de téléphone qui figure dans les procès-verbaux (\$2,40) est inscrit en 1949. Puis en 1951, \$21,25 sont notés au compte de téléphone (60). En 1956, un règlement est voté pour permettre à la compagnie Bell Téléphone de voir à l'entretien de toutes les lignes de téléphone (61). L'année suivante, les deux townships de Capreol et de Hanmer demandent des informations concernant le taux des interurbains Hanmer-Sudbury et Capreol-Sudbury, car on constate que les taux varient de façon incontrôlable. Puis, en 1958, c'est la cause française qui retient l'attention du conseil qui demande à la compagnie Bell une standardiste de langue française. L'année 1961 marque une étape dans les communications téléphoniques car dans la subdivision des rues Thérèse, Eva, Carmen et Roger, on pose des câbles souterrains (62).

Le progrès dans les communications stimule la population à s'intéresser à l'avancement de tout ce qui contribue au progrès du township.

La correspondance par courrier est un excellent moyen de communiquer avec des personnes éloignées. Le Ministère des postes relève du gouvernement fédéral. En 1904, le Bureau de poste du township de Hanmer est confié à Napoléon Ménard (63). À cette époque, le courrier est distribué jusque dans les routes rurales les plus éloignées. Nous avons recueilli des anecdotes amusantes au sujet du transport et de la distribution du courrier. Le facteur qu'on appelle "postillon" distribue le courrier avec des chiens en hiver. Il arrive que pour rendre service, le postillon devienne l'épicier de Madame, le quincaillier de Monsieur, pharmacien et dépanneur à l'occasion et le courrier ... ?





Carte III Le développement des subdivisions

En 1957, le Conseil envoie une lettre au député Léoda Gauthier pour réclamer "une meilleure distribution du courrier" (64). Nous savons qu'en 1959 le loyer d'un casier est \$8 mais il faut agrandir le bureau de poste et on communique les besoins au ministère des Postes à Ottawa.

Pour terminer ce bref exposé sur les communications, notons que la municipalité donne la permission à Ultra Flight de construire un aéroport qui comprend un terrain d'atterrissage et offre aux passagers un service qui s'améliore chaque année.

### C- SERVICES PUBLICS

Il importe de coordonner tous les services publics pour promouvoir le développement d'un milieu propre, sain et sauf.

#### 1- Le bureau de santé

La santé d'une communauté est directement proportionnelle à la bonne ou mauvaise santé de chaque individu dans le groupe. Le progrès, l'avancement et la fierté d'une société dépendent en majeure partie de l'état de santé de chaque citoyen. Dans le township de Hanmer, c'est un domaine important car dès 1905, Samuel Ouelette est nommé responsable du bureau de santé. Il y demeure jusqu'en 1907 quand Napoléon Labelle et Johnny Lacoste assument les fonctions du bureau de santé pour deux ans (65).

De 1905 à 1907, c'est le Docteur Dutrisac qui répond aux appels des malades. Après deux ans, le Conseil lui donne \$50 et le remercie de ses services (66). À ce moment-là, chaque patient paye son médecin, car ni l'assurance médicale, ni la Croix Bleue ne sont organisées. À part un cas de diphtérie en 1909, le bureau de santé se maintient sans trop de difficultés malgré qu'aucun médecin ne soit officiellement désigné pour le township. Cependant, en 1918, le Conseil doit se soumettre à l'avis du "Public Health Act, chapter 218, Section 14-1," qui stipule : "Every Municipality in the Province shall have a Local Board of health and that a qualified medical practitioner shall be engaged" (67). Le conseil conclut alors une entente avec le Docteur Shaw de Capréol : \$5 la visite et toutes les dépenses payées. L'année suivante, le Conseil préfère payer \$50 de salaire pour éviter les complications : visites injustifiées, trop nombreuses etc. (68). En 1921, c'est le Docteur J.-B. Préseault qui répond aux appels de la municipalité (69). Puis, le Docteur P.A. Leacy assume les fonctions de médecin du bureau de santé, pour un salaire annuel de \$50, jusqu'en 1937. Après quelques différends, il continue ses services jusqu'à sa mort le premier mars 1948 (70). C'est le Docteur Gilles Desmarais qui accepte de le remplacer. Son salaire augmente : en 1954 à \$200; en 1957 c'est \$700 qu'il reçoit (71).

À partir de 1946, la municipalité fait partie du "Sudbury and District Health Unit" (72). Il faut garder en filière les preuves d'inoculations de tous les enfants d'école (73). Puis, on réussit à monter une salle d'urgence à Capréol (74). C'est enfin en 1968 qu'une clinique des plus moderne s'élève rue Dennie (75).

Comme il n'y a pas de système d'égoûts, un arrêté municipal de 1956 (By-law No. 367) oblige tous les résidents à avoir une fosse septique (76). Un inspecteur du gouvernement est nommé (71). De plus on s'occupe de la construction d'un foyer

pour les personnes âgées (78). En attendant, le Conseil donne une rémunération à Mme Gibbord pour le maintien d'une maison d'accueil (79). Enfin, la somme de \$1 000 est accordée en 1954 pour ce qui est aujourd'hui le Manoir des Pionniers (Pioneer Manor). C'est un devoir de contribuer aux dépenses de l'"Hospital for sick children" (80). On fournit aussi \$100 pour une pension aux invalides des guerres, sans oublier l'Association de la Vallée pour les déficients mentaux (81).

Voilà autant de secours que les membres du bureau de santé du township apportent à la population. Leur rôle souvent méconnu est très important car ils contribuent au bien-être de chacun.

## **2- La sécurité publique**

La préoccupation relative à la sécurité publique devient un élément important avec l'accroissement de la population. Il s'agit de collaborer avec la Police de la Province pour éliminer toute violence.

Dans les limites du township, aucun problème majeur ne surgit durant les premières années. Cependant, Joseph Guertin est nommé agent de police (constable) en 1906. L'année suivante, le Conseil l'autorise à porter un revolver, ce qui complique la vie de plusieurs (82). Le Conseil doit recourir au gouvernement pour sanctionner la nomination de Udore Proulx comme agent de sécurité en 1908 (83), parce que J. Guertin refuse d'abandonner son poste.

Par ailleurs, nous savons que Delphis Rose, ne reçoit aucun salaire en 1911 mais qu'il est autorisé à garder l'argent des personnes qu'il arrête (84). Y a-t-il une prison dans le township? En 1911, Frank Dennie doit la réparer... L'année suivante, on nomme Philias Belland, policier, car D. Rose abandonne ce service. Après trois mois, c'est Jos. W. Bowell qui semble mieux réussir, pour plusieurs années, soit de 1913 à 1926. Henri Charbonneau est nommé agent de police en 1926 (85). En 1934, c'est Alphonse Ross qui remplit les fonctions de chef de police, pour quelques mois seulement. De 1934 à 1956, nous n'avons trouvé aucune mention de police ou d'agent de sécurité. Nous savons cependant qu'en 1956, le Conseil de Capreol entre en pourparlers avec le Conseil de Hanimer à ce sujet. Il semble que les frais d'un agent seraient trop élevés pour réaliser ce projet, même conjointement (86). Deux ans plus tard, Oscar Moreau est nommé policier municipal (87). Cependant, c'est la police provinciale qui contrôle la vitesse des autos dans la région (88). De 1960 à 1969, nous n'avons rien trouvé dans les procès-verbaux.

Ainsi, nous voyons que dès les débuts, dans le township, le Conseil s'occupe de la sécurité de la population.

## **3- Les inspecteurs**

La définition que le dictionnaire donne pour ce mot est des plus justes: "titre donné aux agents de divers services publics chargés de la surveillance et du contrôle". Ces inspecteurs reçoivent un certain salaire pour les services rendus à la population. Aussi, les lieux d'inspection se multiplient et nous retrouvons entre autres des inspecteurs de clôtures, de cours d'eau, de terres, d'enclos, de moutons et de chiens, etc... Quant aux inspecteurs de la voierie, il ne faut pas les compter car chacun a un bout de chemin limité à surveiller.

Dans les arrêtés-municipaux, on appelle "fence viewer" ces inspecteurs de clôtures qui travaillent en collaboration avec les inspecteurs de la voirie. Le 28 octobre 1911, l'arrêté-municipal no 31 stipule que tous les habitants dont les terres bordent le chemin du roi doivent enlever leur clôture le long de la route (89). En 1917, six hommes se partagent la responsabilité de faire respecter la loi municipale : Francis Carrière, Napoléon Labelle, Edouard Harrison, Jos Martel, Sinai Pauzé et David Henri. Il y a aussi les "pound keepers". S'agit-il de gardiens d'enclos, de fourrière? Leur fonction consiste : "to notify owners of animals running at large". Il y a des amendes à payer : par exemple, en 1904, le propriétaire doit payer 25¢ par porc égaré. La moitié de l'amende revient au gardien (90). Parmi les premiers inspecteurs, on remarque Denis Fournier et Ferdinand Gatien. Il semble qu'ils doivent surveiller un territoire limité puisque Téléphore Proulx s'occupe de la deuxième concession, à partir du lot un, tandis que Augustin Proulx est chargé du lot 6 de la troisième concession, etc. (91). Même les chiens sont mis en quarantaine pour éviter la contagion de la rage! Le gardien peut retenir pendant huit jours les animaux qu'il trouve. Dans le cas d'un cheval dont la valeur dépasse \$50, il peut le nourrir pendant trente jours. Le propriétaire doit payer l'amende prescrite et la pension de l'animal (92).

L'inspecteur des cours d'eau doit "Marcher un cours d'eau". Cette expression, selon un pionnier, signifie qu'il doit connaître personnellement la source et l'embouchure du cours d'eau. Puis il doit "verbaliser", c'est-à-dire faire la description orale de ce cours d'eau aux autorités municipales.

#### 4- L'eau et les égoûts

Chaque habitant semble avoir réussi à trouver de l'eau potable pour sa famille dans les premières années. Il n'y a pas eu de problème sérieux sauf quelques cas de fièvre typhoïde. On trouve seulement en 1962 les premiers plans pour le système d'eau et d'égoûts (93). L'O.W.R.C. (Ontario Water Resource Commission) recommande la Compagnie Kilborn tandis que E.M. Powell est relevé de sa responsabilité (94). Ce projet est évalué à environ \$25.000 en 1963. Alors on s'adresse à la population "Pour ou contre le projet?" Puis, sans attendre la réponse, on accepte des soumissions. En 1964, Ted Powell revise le plan actuel des égoûts. En 1966, l'O.W.R.C. fait une étude sur les réserves d'eau de la région (56). Enfin, en 1967, malgré un coût évalué à \$1.388.200 le projet sera réalisé : "Go ahead with sewer water project", déclare le Conseil, le 9 août 1967 (96).

#### 5- Le service de nettoyage

Un des problèmes qui semble encore d'actualité dans le township, c'est l'enlèvement des ordures ménagères par les éboueurs. Vers 1956, Ben Larivière s'occupe de recueillir les déchets. Chaque famille verse \$1,50 par mois. Cependant, le Conseil doit obliger toute personne qui jette des déchets le long de la route à payer une amende de \$50. Et pour démontrer l'importance de cette loi, le Conseil offre \$10 en récompense à toute personne qui informe la municipalité des infractions (97). En 1959, A. Charbonneau réussit à satisfaire les besoins des familles pour 80¢ chacune. Mais il faut, après 3 mois seulement, procéder à de nouvelles soumissions. Onze sont présentées, mais Gérard Jutras obtient le contrat. Il n'a pas fini ... Il doit couvrir son camion d'une toile pour transporter les déchets, remettre le couvercle sur les poubelles vidées, etc... En 1960, c'est Fernand Jutras qui fait la manipulation des ordures. Il insiste pour que chaque famille enveloppe

convenablement ses déchets car autrement il ne les recueille pas. Cinq ans après, c'est Armand Dupuis qui remplit cette fonction (98). La municipalité distribue mille sacs de polythéène à tous les propriétaires en 1966 (99). L'année suivante Hector Dubois devient le responsable de la municipalité pour la disposition des déchets.

Nous pouvons situer le premier dépotoir municipal sur le lot six de la troisième concession dans le township de Capreol (100).

Ainsi, le problème des déchets peut devenir difficile. Il faut toujours améliorer le système et obtenir la collaboration de plusieurs.

#### 6- Les pompiers

Au début du siècle, le feu fait beaucoup de ravage chez nos pionniers. Très tôt, on s'intéresse à la protection contre ce fléau destructeur. En 1944, le magasin Bertrand et la demeure Gatién sont consumés par les flammes. L'année suivante, c'est l'école Saint-Jacques; puis en 1953, le garage et la maison d'Oscar Moreau sont rasés. En 1955, c'est la maison d'Aimé Joubert. En 1956, le magasin de J.A. St-Germain brûle et on ne peut rien sauver. Et tous se souviennent de l'explosion survenue au restaurant Matte, tragédie qui a fait neuf victimes.

Mais on cherche d'abord à protéger les forêts. Dès 1934, E. Tremblay devient responsable d'émettre des permis de feu. Plus tard, un comité est formé, où L. Séguin est officier, tandis que Ernest Gatién et Alphonse Trottier sont volontaires. Napoléon Bertrand reçoit les appels du ministère responsable des feux de forêts durant les années quarante. Dès le début des années cinquante, Jules Ross devient "garde-feu" en chef (101). C'est alors Jos Ménard qui donne les permis aux brûleurs de papier. Puis on achète un peu d'équipement. Cependant, en 1957, conjointement avec le township de Capreol, Hanmer procède à l'achat d'un camion à feu et projette la construction d'un poste de pompiers au coût de \$25.000 (102). Le comité s'organise, composé du "chef de feu", d'un chef-adjoint, de deux capitaines et de seize pompiers volontaires qui paient \$5.00 pour faire partie de l'Association des pompiers volontaires. Alcide Denis est le premier chef des pompiers et Oscar Piquette son adjoint. Ils prévoient tout de suite une ligne de téléphone privée pour le chef. En 1958, il est convenu que le poste de pompiers construit dans le township de Hanmer, au coin des rues St-Isidore et Lafontaine, serve aux deux townships (103). On recommande cependant que la construction de la salle de bain et la douche soit terminée. Il faut toujours renouveler l'équipement; un nouveau camion, un boyau, une pompe, une sirène, un garage ... Le coût est défrayé par les deux townships.

Si les pompiers, même bien équipés, ne réussissent pas à maîtriser tous les feux, ils collaborent souvent très efficacement à réduire les dégâts et apportent un secours précieux à la population.

#### 7- L'hydro

Nous lisons sur une petite carte de l'hôtel de Hanmer, en 1910: "electric light in every room." F. J. Dennie a-t-il réussi à installer l'électricité? S'agit-il d'un "delco?" Nous savons qu'un "delco" est installé au couvent le 16 octobre 1945. C'est alors que la lampe à pétrole disparaît (104).

De 1935 à 1950, la municipalité demande, insiste, envoie des lettres, des délégations à Toronto pour obtenir l'installation du pouvoir électrique entre Hanmer, Blezard et Chelmsford. Enfin, en 1947, le projet se réalise (105). Son apparition a un effet magique. Les appareils électriques se multiplient dans les maisons.

Six ans plus tard, on installe des lumières dans les rues du village. Les deux municipalités partagent le coût des lumières des frontières communes. Ce n'est qu'en 1957, que l'on trouve dans les procès-verbaux, les premiers comptes d'électricité, très modestes par ailleurs, de \$2,70 (106).

Ainsi, à Hanmer, l'électricité apporte tous les bienfaits que l'on croit indispensables aujourd'hui.

#### **8- L'éducation**

Pour donner une idée juste du développement des écoles où se fait l'instruction de la population, il faudrait étendre nos recherches à d'autres documents. Nous voulons simplement faire ressortir ici les principaux traits révélés dans nos sources municipales.

Dès 1904, les familles de la première et deuxième concessions s'organisent et demandent la formation d'un comité pour la construction d'une nouvelle école. De plus, on planifie des réparations aux écoles S.S. No 1 Hanmer, S.S. No 2 Blezard, S.S. No 2 Capréol (107).

Chaque année, le Conseil fixe le taux des taxes scolaires. Nous savons qu'en 1911 le taux est de 1% de l'évaluation foncière de la municipalité (108). En 1917, le taux statutaire est de 5 millièmes. Il y a ensuite un taux fixé pour chaque section: ainsi, en 1926, nous lisons PSS No 2, Hanmer 2 3/4% et en 1927, 20 millièmes; par ailleurs la S.S. No 1 Hanmer est en 1926 2 1/4%, en 1927 25 millièmes. Pour les écoles séparées le taux est plus élevé en 1920, soit 40 millièmes (109). Pour mettre les livres à jour, on annule en 1911, 1915, 1930, 1934 et 1941 les taxes de plusieurs familles. Ces personnes sont parties, ou n'ont jamais résidé dans la municipalité.

À partir de 1941, chaque école doit présenter un budget de ses dépenses avant le 1er mars de chaque année (110).

En 1958, encore des problèmes: il faut établir les limites des townships de Bowell, de Wisner et d'Hanmer pour réorganiser l'école publique P.S.S. No 1 et 2 (111).

Puis les écoles se multiplient, mais les conseils scolaires prennent de plus en plus d'importance et la seule responsabilité qui revienne au Conseil municipal est de percevoir les taxes et de les remettre aux conseils scolaires qui voient à l'administration des écoles.

Vers 1953, la nécessité d'une école secondaire se fait sentir. Théodore Despatie est délégué à une réunion d'information puis c'est Maurice Proulx qui s'y intéresse en 1955. Trois ans après, Onésime Tremblay et Donald Couture sont nommés pour étudier la formation d'un "District High School Board." En 1959, les commissaires



Photo 9 Une classe à Hanmer



Photo 10 Un groupe de confirmants avec le Père E. Nayl



d'école sont F.C. Belcourt nommé pour trois ans, D. Couture pour deux ans, et M. Bisailon pour un an. Cependant, c'est la formation d'un nouveau conseil scolaire que les gens de Hanmer désirent; G. Thompson, invité, explique que la population n'est pas assez élevée pour justifier une nouvelle école secondaire. En 1962, on revient à la charge, mais cette fois, pour une école secondaire française. Ce projet se réalise en 1966 seulement avec la construction de l'École Secondaire Hanmer.

Déjà en 1948, la municipalité est en faveur de l'établissement d'une Université dans le Nord-Ontario, institution qui pourrait se situer dans la ville de Sudbury (112). Nous connaissons ses humbles débuts et son développement insoupçonné au début. L'université Laurentienne comprend des édifices des plus modernes face au lac Ramsey.

Depuis longtemps, l'école buissonnière requiert l'assistance d'un officier d'assiduité. Le premier mentionné est Napoléon Lepage en 1920. Il est ensuite aidé de Jacob Proulx, Emery Ranger et Henri Proulx, Moise Pharand, Baptiste Fex et Louis Ménard jusqu'en 1929 (113). Il semble que ce travail soit bénévole jusqu'en 1930 quand on mentionne que l'officier reçoit 50¢ l'heure pour services rendus. Cependant, en 1933, on préfère donner \$16 par année. À partir de 1936 chaque école nomme son officier d'assiduité qui reçoit \$4 chaque fois qu'il est appelé (114).

On trouve aussi des brigadiers scolaires après 1965 seulement, lesquels reçoivent en 1967 \$80 par mois (115).

#### 9- Les loisirs

Avant de s'occuper d'organiser des loisirs, une communauté doit atteindre une certaine aisance pour pouvoir se procurer du repos, des vacances, des loisirs. Avant 1960, il n'y a rien d'organisé en fait de jeux. Il y a, sans doute, comme dans tout groupement, des fêtes champêtres, des parties de balle et des bingos centrés autour de la paroisse.

La première fois que nous trouvons l'expression "association athlétique," c'est en 1949, quand le Conseil pense à la construction d'une salle municipale qui pourrait servir à l'athlétisme. Entre-temps un comité conjoint Capréol-Hanmer s'occupe d'une patinoire, d'un terrain de jeu dans la section du parc Carol-Richard, sur le lot de la municipalité. Voici les membres du premier comité récréatif : R. Ladéroute, G. Portelance, L. Déchamp, J. Valade, Ted Trudel, R. Ouelette, Z. Brousseau. Leur première préoccupation est l'aspect social, culturel, physique d'un centre récréatif au service de tous les groupes : jeunes et vieux, hommes et femmes (116).

Puis, dans ce domaine, les choses se précipitent. Léo Tremblay ouvre une salle de quilles. On refuse cependant au comité d'employer un directeur de récréation à plein temps (117). Il y a au début de 1958 douze membres actifs dans le comité récréatif. Puis, on trouve enfin la réalisation d'un projet : l'aréna, qui coûte \$85.000 (118). Nous savons que le Conseil donne \$1.400 pour organiser le carnaval 1967 car c'est l'année du centenaire (119). Le Conseil n'hésite jamais à contribuer à l'organisation du scoutisme, par exemple (120). En 1962, le théâtre en plein air attire beaucoup de spectateurs (121).

Ainsi ce progrès marqué dans l'organisation des loisirs avec une aréna aussi vaste prouve avec évidence que le statut social de la population de Hanmer au moment de la formation de la ville de Vallée-Est a atteint un stade de développement où les loisirs deviennent une nécessité.

#### 10- Le travail

Pour nous donner une idée de la prospérité dans la municipalité, nous jetterons un coup d'oeil sur les salaires. Si nous pouvions comparer le prix des denrées de l'époque, nous pourrions élaborer davantage.

Il semble bien que le salaire le plus élevé de 1904 soit celui du secrétaire-trésorier : \$125 par l'année (172). Nous voyons un décalage à partir des années cinquante. Les affaires se multiplient et les services de la municipalité augmentent en proportion. Alors, en 1957, on engage un deuxième secrétaire. Et en 1967, on commence à séparer le trésor du secrétariat. Parallèlement, le maire et ses conseillers, en 1904, reçoivent respectivement \$2 et 1,50 pour chaque assemblée. Jusqu'en 1935, cette rémunération ne varie pas beaucoup. En 1945 le maire et ses conseillers reçoivent \$5 chacun. En 1950, le maire reçoit \$500 pour l'année, et après 1955 \$175 par mois. Par ailleurs, le médecin de la municipalité ne faisait pas fortune avec \$30, \$40, ou \$50 jusqu'en 1950. Que se passe-t-il en 1953-54? Le salaire du médecin passe de \$75 à \$200 puis \$700 par année?

Ce que l'on donne à un homme pour une journée de travail pour la municipalité est aussi très significatif. Disons d'abord qu'en 1904, une journée de travail c'est dix heures; ce n'est qu'en 1937 que l'on réduit à huit heures une journée de travail. Au tournant du siècle, un homme gagne donc 50¢ par jour, pour dix heures de labeur! Ce n'est qu'après 1956 que le journalier est payé à l'heure et selon le genre de travail qu'il accomplit. Avant 1911, il n'y a qu'un cheval dans la région, et il est infirme. Dès 1912, un homme qui travaille pour la municipalité avec une "team" de chevaux reçoit \$3,50; en 1950 il reçoit \$8,50 mais en 1955 avec un camion de trois tonnes, sa journée vaut \$24,00. Pendant les années soixante le travailleur se spécialise et la rémunération doit convenir.

Mentionnons de plus quelques différences selon le genre de services rendus. En 1917, le vérificateur des comptes reçoit 35¢ l'heure, l'inspecteur de clôture 20¢ l'heure et ses dépenses, l'assesseur 40¢ l'heure, les officiers du bureau de santé 30¢ l'heure.

Vers 1965, on accorde des vacances aux employés. Deux semaines de vacances pour les employés qui ont dix ans de service.

Quels sont les commerces que l'on trouve à Hanmer? Un permis d'hôtel est donné à Olivier Lalande (lot 1, concession 2) en 1904. Il doit prendre une assurance spéciale (123). En 1939, on note que l'assurance de l'hôtel est chargée à F. Tremblay. Puis l'avocat Mills est chargé de la vente. L'hypothèque est payée par la municipalité. En mars, le maire A. Lajambe doit vendre l'hôtel après avoir levé l'hypothèque pour \$900 (124).

Avant 1950, les habitants, en majorité cultivateurs, vivent tranquilles sans trop de changement à leur train de vie. Un premier taxi reçoit un permis à cette époque : ses tarifs sont 50¢ le premier mille et 20¢ les autres milles. En 1956, un autre taxi est autorisé et en 1968 un autre encore.

Par ailleurs, pour construire une bâtisse excédant une valeur de \$1000, le règlement 311 exige un permis de \$2 (125). Le Conseil insiste pour que la construction ait une fondation en ciment (126).

Un Cocktail Bar est ouvert en 1955 puis en 1956 un restaurant; en 1959 un Snack Bar; des étalages de frites, légumes et une épicerie en 1961, enfin, une pâtisserie et goûter en 1963 (127). Le grand centre d'achat commencé en 1957 et réalisé pour le centenaire de la confédération en 1967 devient le centre commercial pour toute la population.

La distribution du lait est passée entre plusieurs mains aussi. La Maple Leaf Dairy obtient un permis en 1955. Quatre ans plus tard, la Palm Dairy obtient aussi son permis. En 1958, la municipalité exige que les laitiers renouvellent chaque année leur permis. Ainsi Standard Dairy, Capreol Dairy obtiennent un permis. En 1962, on refuse un permis à Palm Dairy parce que l'on est satisfait du système en vigueur (128).

Fait notoire, cependant, en 1969, 367 permis de construction ont été donnés mais seulement 197 en juillet 1976 (129).

La prospérité de la municipalité est tangible. Les deux principaux centres d'installations communautaires demeurent le village et la trois c'est-à-dire le centre commercial.

## CONCLUSION

Dans sa thèse, **The Settlement of Sudbury Region**, P. R. Baine jette un regard sur l'avenir du township de Hanmer: "Hanmer will continue to be the main settlement for the eastern end of the Valley" (130). Si pendant plus de cinquante ans, les gens de Hanmer cultivent la terre et vivent bien, c'est que le sol de la région est propice à l'agriculture. C'est encore Baine qui le constate dans son analyse physiographique du sol de la vallée. "This area is covered for the most part, by glacial deposits and, in general, is fairly good for farmland..."(131). Et plus loin, il ajoute: "The valley soils are generally of silt loose texture, but low in nitrogen content in the organic matter ... which need the addition of considerable amounts of fertilizer for good crop growth" (132). Déjà en 1894, J. M. Tiernan, arpenteur (Ontario Land Surveyor), constate la même chose: "At least eighty per cent of the township would make very good agricultural lands" (133), dans son rapport à l'honorable A.S. Hardy, commissaire des terres de la Couronne (Commissioner of Crown Lands).

Cependant, les architectes Sawchuck et Peach dans leur programme de développement économique de Hanmer, remarquent que depuis les années cinquante, la situation change. En 1945, 82,1% des pères de famille sont cultivateurs, mais en 1950 seulement 4,8% vivent de leur terre. Quel contraste!

Since the beginning of the '50's the character of Hanmer's function has changed from that of a farming community to that of a dormitory settlement of mines and millworkers within the frame work of the regional City of Sudbury (134).

De plus, il faut considérer cet autre phénomène aussi spectaculaire. De 1951 à 1961, la population augmente de 34%. Pourquoi ? Les architectes croient que les gens viennent à Hanmer parce que la grève de l'Inco à Sudbury les oblige à vivre plus modestement (135). Nous croyons, au contraire, que Hanmer est l'endroit stratégique pour accueillir le nouveau-venu dans la région. A trois milles de Caprél où le CNR a établi un centre important, à une vingtaine de milles de la ville de Sudbury, Hanmer offre aux résidents les bienfaits de la campagne sans ses inconvénients grâce à la proximité de la route 69 ou le chemin du radar. N'est-ce pas que l'endroit est idéal pour y faire sa demeure?

Les premiers colons peuvent s'approprier les paroles de Louis Hémon: "Nous sommes venus, il y a ... "75 ans" et nous sommes restés"(136). Ils sont restés ... Ils ont commencé à zéro et avec rien ils ont fait des merveilles. Tout se menait de front : la colonisation, les affaires et la famille ...

Nous avons vu comment ils organisent leur gouvernement local selon l'évolution du mode de gouvernement municipal dans le Nord-Ontario. Malgré les difficultés, les pionniers de Hanmer voient à l'administration de leurs affaires.

Ils forment un conseil municipal qui prend la responsabilité d'organiser les services publics du township. D'abord, les communications : il faut ouvrir les chemins, puis les entretenir ... Ensuite, quelques-uns se groupent et demandent des écoles. L'éducation des enfants est un souci permanent pour le Conseil municipal. De plus, il faut satisfaire d'autres besoins. Le conseil nomme des inspecteurs de chemins, des agents de services, des responsables d'organisations, des fonctionnaires. Puis la vie se complique et exige de plus en plus de services : l'eau, les égouts, les pompiers, l'électricité, la sécurité, etc. Enfin, quand la société atteint une certaine aisance le Conseil s'occupe de planifier les loisirs. L'aréna s'élève pour manifester le souci du Conseil municipal de Hanmer de donner aux résidents du township tous les services nécessaires.

Le travail des anciens a ouvert la forêt, percé des routes, développé le sol préparant ainsi à la génération qui monte un township où il fait bon vivre.

## NOTES

1. P.M. Roussel, **Guide du colon du Nouvel Ontario**, Montréal, Imprimerie des Sourds-muets, 1925, p. 32.
2. **Ibid.**, p. 28.
3. **Plan officiel**, Municipalité régionale de Sudbury, 1, 4, 1976, p. 1.
4. H.L. Brittain, **Local Government in Canada**, Toronto, Ryerson Press, 1951, p. 13.
5. **Ibid.**, p. 7.
6. J. George Bourinot, **Local Government in Ontario, An historical study**, London, Johnson Reprint Corp. 1973, p. 71.
7. Romaine K. Ross, **Local Government in Ontario**, Toronto, C.L.L.P.
8. J. George Bourinot, **op. cit.**, p. 22.
9. **Ibid.**, p. 31.
10. Romaine K. Ross, **op. cit.**, p. 12.
11. **Ibid.**, p. 4.
12. H.L. Brittain, **op. cit.**, p. 122.
13. Romaine K. Ross, **op. cit.**, p. 16.
14. Pierre Viau, **Les municipalités du Québec (Structures)**, Montréal, Ed. de la Place, 1968 pp. 23-30.
15. **Ibid.**, pp. 5-9.
16. H.L. Brittain, **op. cit.**, p. 6.
17. H.L. Brittain, **op. cit.**, p. 69.
18. Romaine K. Ross, **op. cit.**, pp. 25-33.
19. Les districts de Nipissing, Témiskamingue, Sudbury, Algoma, Baie-du-Tonnerre (Thunder Bay), Rivière à la Pluie (Rainy River), Kénora, et Patricia.
20. Romaine K. Ross, **op. cit.**, p. 67.
21. **Plan Officiel de la Municipalité régionale de Sudbury**, Sudbury, juillet 1976.
22. M. Frank J. Dennie est arrivé dans la région à l'âge de 14 ans, en 1888. C'est ce même Frank Dennie qui guide Thomas Edison dans sa recherche de nickel pour la compagnie Longyear des États-Unis. La mine Falconbridge reste comme témoin du passage de l'inventeur de plusieurs appareils électriques. Frank Dennie connaît cette région car, en 1914, il la parcourt à pieds en sept jours et demi, trois jours sans aucune nourriture, avec S. Ross, de la rivière Nagagami jusqu'à Hornpain, comme il le note dans son journal. Vers 1910, il est le propriétaire de l'hôtel Hanmer. On l'appelle le fondateur de la ville de Capreol.
23. Frank J. Dennie, **Spicilège**, 1910, p. 175.
24. P.R. Baine, **The Settlement of Sudbury Region**, Master of Arts thesis, Toronto, 1958, p. 7.
25. Plan Officiel, "La région 2 (2.3)," p. 2.
26. P.M. Roussel, **op. cit.**, p. 17.
27. **Minute Book Hanmer 1945-57**, p. 158.
28. P.R. Baine **op. cit.**, p. 72.
29. P.M. Roussel **op. cit.**, p. 20.
30. **Plan officiel de la Municipalité régionale de Sudbury**, "La région 2-3" p. 2.
31. G. Gervais et Y. Tassé, **Tableaux de la population nord-ontarienne 1871-1971**, Document 1, Sudbury, 1975.
32. P.M. Roussel, **op. cit.**, p. 28.
33. **Minute Book, Hanmer 1904-12**, p. 1.

34. Il s'agit de Joseph Guertin, Jacob Proulx, Timothé Sabourin, Eugène Lorrain, Joseph Carrière, Raphaël Lacoste, Napoléon Lamoureux, Denis Barrette, Onésime Dubois, Edmond Danis, Ferdinand Gatien, Jean-Baptiste St-Jean, Alexandre Séguin, et Jules Charbonneau.
35. **Ibid.** p. 2.
36. **Ibid.** p. 3.
37. **By Law** No. 1, p. 361.
38. **Minute Book Hanmer 1904-12**, pp 4-5.
39. **By-Law** No. 4, p. 367.
40. **Minute Book Hanmer 1904-12**, pp. 8-25.
41. Pierre Viau, **op. cit.**, pp. 120-125.
42. **By Law** No 2, 27.2 1904, p. 363.
43. **By Law** No. 69, 2.10. 1976.
44. **By Law** No. 52, 20.4.14.
45. **By Law** No. 242, 5.5 1941.
46. **By law** No. 187, 6.5.33, p. 217.
47. **Plan Officiel de la Municipalité régionale de Sudbury "Moyens de transport vll (7-e)"** p. 12.
48. The Canadian National Railways, **Some historical Notes, Montréal 1957**, p. 11.
49. F.J. Dennie, **op. cit.**, p. 160.
50. J.A. Côté, **lettre à l'auteur**, octobre 1976.
51. **Minute Book Hanmer 1945-57**, 7.12.49.
52. G. Dagenais. **Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada**. Paris, Pédagogia, 1967.
53. **Minute Book Hanmer, 1904-12**, p. 40.  
Voir graphique, salaire d'un journalier.
54. **Minute Book Hanmer 1904-12**, pp. 4-10.
55. **Ibid.**, 30.8.19.
56. Sawchuck and Peach, **op. cit.**, p. 3.
57. **By Law** No 65-12, 12.1.65.
58. **Minute Book Hanmer 1913-26**, 4.3.16, p. 124.
59. **Chroniques Couvent Hanmer 1942-53**, 1.10.47, p. 99.
60. **Minute Book Hanmer 1913-26**, 4.7.49 p. 143.
61. **By Law** No. 357, 22.11.56.
62. **Minute Book 1945-57**, 31.5.57, p. 456.
63. P.M. Roussel, **op. cit.**, p. 51.
64. **Minute Book 1945-57**, 1.4.59, 65 A.
65. **Minute Book Hanmer 1904-12**, p. 36, 104.
66. **Ibid.**, p. 114.
67. **By Law No. 77**, Hanmer 1913-26, 3.9.17. p. 65.
68. **By Law No. 77**, Hanmer 1913-26, 3.9.17. p. 65.
69. **Minute Book Hanmer 1913-26**, 13.1.19, p. 221.
70. **Minute Book Hanmer 1945-57**, 1.3.48, p. 101.
71. **Ibid.**, 2.4.57, p. 447.
72. **Ibid.**, 4.4.56, p. 395.
73. **Ibid.**, 12.12.56, p. 395.
74. **Minute Book Hanmer 1960-68**, 66.60.162. p. 162.
75. **Ibid.**, 3.2.68-47.
76. **Minute Book Hanmer 1945-57**, 17..57, p. 450.
77. **Ibid.**, 7.1.57, p. 35.
78. **Minute Book Hanmer 1939-44**, 5.4.43, p. 115.

79. **Minute Book Hanmer 1945-57**, 6.2.52, p. 235.
80. **Minute Book Hanmer 1939-44**, p. 187.
81. **Minute Book Hanmer 1960-68**, 18.5.67, p.2.
82. **Minute Book Hanmer 1904-12**, 19.8.07, p. 122.
83. **Ibid.**, 25.4.08, p. 144.
84. **Minute Book Hanmer 1913-26**.
85. **Ibid.**, 21.12.11, p. 267.
86. **Ibid.**, 1.5.26, p. 458.
87. **Minute Book Hanmer 1945-57**, 14.5.56, p. 400 B.
88. **Ibid.**, 7.1.57, p. 36.
89. **By Law No. 1-42, Hanmer**, p. 435.
90. **Ibid.**, 1.5 1904, p. 369.
91. **Ibid.**, 2.4 1917, p. 63.
92. **Ibid.**, By Law No. 253, 2.11. 1942, p. 288.
93. **Minute Book Hanmer 1961-63** 8.16-62 Numéro 62-160.
94. **Ibid.**, 11.10.62, 195.
95. **Ibid.**, pp. 63-66
96. **Minute Book Hanmer 1960-68**, 9.8.67, p. 3.
97. **By Law No. 57-31**, 5.8.57.
98. **Ibid.**, 4.2.65, 65-55.
99. **Ibid.**, 66-148, p. 94.
100. **Ibid.**, 7.7.58, p. 94.
101. **Minute Book Hanmer, 1945-57**, 4.1.50, p. 163.
102. **Minute Book Hanmer**, 1.2.57, p. 441.
103. **Minute Book Hanmer**, 3.4.58, 14(A).
104. **Chroniques du Couvent St-Jacques de Hanmer 1942-53**, 16.10.45, p. 56.
105. **Ibid.**, 8.11.47, p. 101.
106. **Minute Book Hanmer, 1945-57**, 14.5.56, p. 400 B.
107. **Minute Book Hanmer, 1904-12**, p. 60.
108. **By Law No. 29**, 9.1.11, p. 433.
109. **By Law No. 42-263, No. 104**, 25.10. 1920, p. 99.
110. **By Law No. 248**, 1.12.41, p. 283.
111. **By Law No. 60-80**, p. 58.
112. **Minute Book Hanmer 1945-57**, 26.11.48, p. 125.
113. **Minute Book Hanmer 1913-26**, 7.4.23, p. 368.
114. **Minute Book Hanmer 1926-44**, 3.2.36, p. 288.
115. **Minute Book Hanmer 1960-68**, 16.8.65, 65-214.
116. **Minute Book Hanmer 1945-57**, By Law No. 396, 2.5.59.
117. **Minute Book Hanmer 1960-68**, 29.3.62.
118. **Minute Book Capreol 1956-60**, 31.10.60, p. 171.
119. **Minute Book Hanmer 1967-68**, 26.1.67.
120. **Minute Book Capreol and Hanmer 1956-70**, 3.3.58, p. 82.
121. **Minute Book Capreol and Hanmer 1961-63**, 29.3.62.
122. **By Law No. 1-42, No. 6**, p. 375, 30.1.1904.
123. **Minute Book Hanmer 1904-12**, 28.6.04, p. 361.
124. **Minute Book Hanmer 1939-44**, 5.2.40, p. 46.
125. **Ibid.**, 3.9.52, 354.
126. **Ibid.**, 4.4.43, p. 317.
127. **Ibid.**, 5.10.55, 367.
128. **Minute Book Capreol-Hanmer 56-60**, pp. 122-129.
129. **Ibid.**, 2.5.69, 71A.

130. Baine, P.R. *op. cit.*, p. 156.
131. *Ibid.*, p. 7.
132. *Ibid.*, p. 24.
133. **Sessional Papers** (No. 5) 58 Victoria, Toronto, A. 1895, p. 38.
134. Sawchuck and Peach. **Hanmer Township Planning Board**, "Economic development program for Hanmer township," 1964, p. 3.
135. Sawchuck and Peach, *op. cit.*, p.5.
136. Savard, F.A. **Menaud, maître drapeur**, Fides, Montreal, 1937, page 1.



## APPENDICE I

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
TOWNSHIP DE HANMER  
1904-1969

Année	Préfet	Greffier	Conseillers
1904	Onésime Dubois	J.A. Lemieux	Jules Charbonneau Ferdinand Gatien Jean-Baptiste St-Jean Alexandre Sigouin
1905	Onésime Dubois	J.A. Lemieux	Jules Charbonneau Ferdinand Grattien Jean-Baptiste St-Jean Alexandre Sigouin
1906	Onésime Dubois	J.A. Lemieux	Jules Charbonneau Ferdinand Gatien Jean-Baptiste St-Jean Alexandre Sigouin
1907	Onésime Dubois	J.A. Lemieux	Jules Charbonneau E. Lepage Jacob Proulx Alexandre Sigouin
1908	Onésime Dubois	J.A. Lemieux J.A. Brunet	Jules charbonneau E. Lepage Jacob Proulx Alexandre Sigouin
1909	Onésime Dubois	J.A. Brunet	Jules Charbonneau E. Lepage Jacob Proulx J. Joly
1910	Onésime Dubois	J.A. Brunet	Jules Charbonneau Jacob Proulx J. Joly O. St-Amant
1911	Ferdinand Lalonde	Napoléon Lepage	J. Carrière N. Labelle O. Leblanc N. Pharand
1912	Ferdinand Lalonde	Napoléon Lepage	J. Carrière Napoléon Labelle Napoléon Pharand B. Quesnelle

<b>Année</b>	<b>Préfet</b>	<b>Greffier</b>	<b>Conseillers</b>
1913	Ferdinand Lalonde	Louis Carrière	Alphonse Brunet Jules Charbonneau Joseph Deslauriers Napoléon Labelle
1914	Ferdinand Lalonde	Louis Carrière	Joseph Deslauriers J.B. Lafontaine Adrien Lajambe Louis Landry
1915	Napoléon Lepage	Philiias Lajambe	J.B. Lafontaine Louis Landry Napoléon Pharand Jacob Proulx
1916	Napoléon Lepage	A. Brunet	Phillip Drennan J.B. Lafontaine Louis Landry Hormidas Ménard
1917	Napoléon Lepage	E. Tremblay	Phillip Drennan Louis Landry Napoléon Pharand Octave Ross
1918	Onésime Dubois	Napoléon Lepage	Philippe Dubois J.B. Lafontaine Joseph Lalonde Alphonse Pharand
1919	Onésime Dubois	J.A. Lemieux	D. Danis P. Dubois N. Labelle J.B. Lafontaine
1920	John Lacoste	G. Bonin	O. Charron L. Clément Anselme Dubois J.B. Lafontaine
1921	John Lacoste	G. Bonin	Anselme Dubois J.B. Lafontaine Léandre Lajambe Eugène Laurin
1922	Onésime Tremblay	E. Tremblay	J.B. Lafontaine Eugène Laurin Augustin Proulx Emérie Ranger

<b>Année</b>	<b>Préfet</b>	<b>Greffier</b>	<b>Conseillers</b>
1923	Alphonse Pharand	Napoléon Lepage	J.B. Lafontaine Eugène Laurin Augustin Proulx Emérie Ranger
1924	Alphonse Pharand	Napoléon Lepage	Louis Gervais Eugène Laurin Augustin Proulx Emérie Ranger
1925	E. Danis	E. Tremblay	Fardina Brabant Ernest Gatien Louis Gervais Emérie Ranger
1926	E. Danis	E. Tremblay	Fardina Brabant Ernest Gatien Louis Gervais Emérie Ranger
1927	E. Danis	E. Tremblay	A. Beaudette Louis Beaulieu Louis Gervais Emérie Ranger
1928	E. Danis	E. Tremblay	Louis Beaulieu J. Deslauriers Louis Gervais Emérie Ranger
1929	Alphonse Pharand	E. Tremblay	Louis Beaulieu J.H. Deslauriers Louis Gervais Emérie Ranger
1930	Alphonse Pharand	E. Tremblay	Louis Beaulieu Ernest Gatien Emile Ménard Augustin Proulx
1931	Alphonse Pharand	E. Tremblay	Louis Beaulieu Ernest Gatien Emile Ménard Augustin Proulx
1932	Alphonse Pharand	E. Tremblay	Louis Beaulieu Ernest Gatien Emile Ménard Augustin Proulx

<b>Année</b>	<b>Préfet</b>	<b>Greffier</b>	<b>Conseillers</b>
1933	Raoul Campeau	E. Tremblay	Louis Beaulieu Ernest Gatien Emile Ménard Augustin Proulx
1934	Raoul Campeau	E. Tremblay	Louis Beaulieu Emile Ménard Wilfrid Portelance Augustin Proulx
1935	Raoul Campeau	E. Tremblay	Ernest Laurin Wilfrid Portelance Augustin Proulx Ernest Proulx
1936	Adrien Lajambe	G. Bergeron	Louis Beaubien Ernest Gatien Ernest Laurin Alphonse Trottier
1937	Adrien Lajambe	G. Bergeron C.H. Bisailon	Louis Beaubien Ernest Gatien Joseph Ménard Alphonse Trottier
1938	Adrien Lajambe	C.H. Bisailon	Louis Beaulieu Ernest Gatien Joseph Ménard Alphonse Trottier
1939	Adrien Lajambe	C.H. Bisailon	Adélar Fex Jules Harrison Joseph Ménard Alphonse Trottier
1940	Alphonse Pharand	C.H. Bisailon	A. Deschênes Adélar Fex Jules Harrison Joseph Tremblay
1941	Alphonse Pharand	C.H. Bisailon	A. Deschênes Adélar Fex Jules Harrison Joseph Tremblay
1942	Alphonse Pharand	C.H. Bisailon	A. Deschênes Adélar Fex Jules Harrison Joseph Tremblay

<b>Année</b>	<b>Préfet</b>	<b>Greffier</b>	<b>Conseillers</b>
1943	Alphonse Pharand	C.H. Bisailon	A. Deschênes Adélar Fex Jules Harrison Joseph Tremblay
1944	Arthur Deschênes	C.H. Bisailon	Adélar Fex Albert Gervais Jules Harrison Emile Ménard
1945	Arthur Deschênes	C.H. Bisailon	Adélar Fex Jules Harrison Emile Ménard Jules Ross
1946	Arthur Deschênes	C.H. Bisailon	Adélar Fex Oliva Gatien Jules Harrison Emile Ménard
1947	Arthur Deschênes	C.H. Bisailon	Adélar Fex Oliva Gatien Jules Harrison Emile Ménard
1948	Arthur Deschênes	C.H. Bisailon	Alphonse Deschênes Adélar Fex Jules Harrison Adelphis Landry
1949	Arthur Deschênes	C.H. Bisailon	Alphonse Deschênes Adélar Fex Jules Harrison Emile Ménard
1950	Jules Ross	C.H. Bisailon	Adélar Fex René Gauthier (avril à déc.) Jules Harrison (janv. à mars) Emile Ménard Alphonse Trottier
1951	Jules Ross	C.H. Bisailon	Philippe Charbonneau Adélar Fex Aimé Loyer Delphis Ouellette

<b>Année</b>	<b>Préfet</b>	<b>Greffier</b>	<b>Conseillers</b>
1952	René Gauthier	C.H. Bisailon	Philippe Charbonneau E. Labelle Aimé Loyer Delphis Ouellette
1953	René Gauthier	C.H. Bisailon	Philippe Charbonneau Théodore Despatie Aimé Loyer Delphis Ouellette
1954	Wilfrid Portelance	C.H. Bisailon	Théodore Despatie Aimé Loyer Delphis Ouellette Alphonse Proulx
1955	Wilfrid Portelance	Louis Despatie	Théodore Despatie Médéric Legault Maurice Proulx Alphonse Trottier
1956	Théodore Despatie	Louis Despatie	Hector Joubert Médéric Legault Maurice Proulx Alphonse Trottier
1957	Médéric Legault	Louis Despatie	Hector Joubert René Ladéroute E. Proulx Alphonse Trottier
1958	Médéric Legault	Louis Despatie	Hector Joubert René Ladéroute Edmond Proulx Alphonse Trottier
1959	Médéric Legault	Louis Despatie	René Ladéroute G. Portelance Alphonse Proulx Alphonse Trottier
1960	Albert Gravel	Émilien Lelièvre	Hubert Noël de Tilly Raymond Plourde Alphonse Proulx Maurice Proulx Rhéal Proulx
1961	Albert Gravel	Émilien Lelièvre	René Ladéroute Hubert Noël de Tilly Alphonse Proulx Maurice Proulx

<b>Année</b>	<b>Préfet</b>	<b>Greffier</b>	<b>Conseillers</b>
1962	Albert Gravel	Émilien Lelièvre	René Ladéroute Hubert Noël de Tilly Alphonse Proulx Maurice Proulx
1963	Albert Gravel	Émilien Lelièvre	René Ladéroute Hubert Noël de Tilly Alphonse Proulx Maurice Proulx
1964	Albert Gravel	Émilien Lelièvre	René Ladéroute Hubert Noël de Tilly Alphonse Proulx Maurice Proulx
1965	Albert Gravel	Émilien Lelièvre	Walter Kienapple (août à déc.) René Ladéroute E. Levert (janv. à juillet) Alphonse Proulx Maurice Proulx
1966	Albert Gravel	Émilien Lelièvre	Walter Kienapple René Ladéroute Alphonse Proulx Maurice Proulx
1967	Albert Gravel	Émilien Lelièvre	Walter Kienapple Oscar Moreau Hubert Noël de Tilly Maurice Proulx
1968	Albert Gravel	Émilien Lelièvre	Walter Kienapple Oscar Moreau Hubert Noël de Tilly Maurice Proulx

## APPENDICE II

## Les membres du bureau de santé

Voici la liste des noms que nous avons pu retracer:

1905	Docteur Dutrisac
1905-9	Samuel Ouelette
1907-10	Napoléon Labelle
1908-17	Johnny Lacoste
1910-12	Ferdinand Gatien
1911-13	Louis Landry
1915	Téléspore Proulx
1915-16	Osius Kingsley
1917	Docteur Shaw
1918	Napoléon Lepage, officier à 30 cents l'heure
1918	O. Dubois
1919	Dr J.B. Préseault
1919-21	Léo Clément
1919-20	Ed. Harrisson
1919	Majorique Chevrette, inspecteur à 30 cents l'heure
1921-48	Dr P.A. Leacy
1922	Léandre Carrière
	Onésime St-Amant
	Louis Gervais
1923	Mofse Henri, officier
1937	Alphonse Proulx, officier
1937	Paul Labelle, inspecteur
1940	Raoul Campeau
1949	Arthur Deschênes, secrétaire
1949	Dr Gilles Desmarais
1957	Onésime Tremblay
	Louis Despatie, secrétaire
1958	Dr Cook
1960	Dr A. McGowen
1968	Dr S. Blais



## APPENDICE III

## UNE DESCRIPTION DU TOWNSHIP DE HANMER EN 1894

(Avant d'ouvrir des régions à la colonisation, le gouvernement ontarien envoyait des arpenteurs examiner les lieux et tracer les lignes de démarcation. Dans leurs rapports, ces arpenteurs ont laissé ce qui constitue souvent les premières descriptions des nouvelles régions de colonisation. Ci-dessous, le rapport de l'arpenteur provincial Joseph M. Tiernan qui a visité le township de Hanmer à l'été de 1894.)

## TOWNSHIP OF HANMER

District of Nipissing

TILBURY CENTRE,  
December 11 th, 1894.

Sir, - I have the honor to submit the following report of the survey of the township of Hanmer in the district of Nipissing, surveyed by me under instructions from your Department bearing date the 18th July, 1894.

I proceeded by teams from Sudbury, with men and supplies, north along the wagon road to Whitson lake in the township of Blezard, and having previously made arrangements with lumbermen to take me across the lake, I did not have much delay in reaching my township, as I procured a team on the north side of the lake to take my supplies north as far as the south boundary.

I commenced the survey by retracing the north boundary of the township of Blezard surveyed by O.L.S. Bolger in 1885, which boundary is the front of my first concession, planting lot posts thereon at regular intervals, and then proceeded to retrace the west boundary of the township of Capreol, surveyed by O.L.S. Laird in 1893, which is the east boundary of the township of Hanmer, and then proceeded to run the other concession lines and side lines, as directed in the instructions.

The township is very level throughout, except the portion north of the Vermilion river in the sixth concession, which has a ridge that extends all the way across the township; and the soil is principally sandy and clay loam of very fair quality. At least eighty per cent of the township would make very good agricultural lands.

The Vermilion river runs all the way across the township in a westerly direction, being principally located in the fifth concession. The water in the river was very low during the time of the survey, not being over two feet deep on an average, and in many places it was not over six inches deep. The average width will not be over sixty feet; the bottom is gravelly, and the water very clear.

Three small lakes on the north boundary, and the expansion of the Vermilion river on the east boundary, are the only lakes in the township worth mentioning, and they abound in beautiful fish, black bass, pike and pickerel being the principal varieties.

We suffered greatly for the want of water during the survey, as there were no creeks worth speaking of, and the swamps were all dry, consequently we were obliged to carry water with us along the line.

The township is well timbered, having white and red pine of a fair size and good quality on lots 1 and 2 in the 1st and 2nd concessions, lots 1, 2, 3 and 4 in the 3rd concession, and lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 and 9 in the 4th and 5th concessions south of the Vermilion river, and there is abundance of tamarac from eight to sixteen inches in diameter on lots 3 to 8 in the 1st, 2nd and 3rd concessions.

The portion north of the Vermilion river is being lumbered over at present by Messrs. Hale and Booth, and has some excellent pine still standing on it. They have a wagon road for transport of their supplies from Whitson lake across the townships of Blezard and Hanmer, to their lumber camps. The company was very obliging to me in moving my camps and supplies for me anywhere along their wagon road.

There was scarcely any rock met with in the township, except a little in the brule on the west side of the township, and they were of no economic value, being principally gneissoid rocks.

The variation of the compass needle was  $6^{\circ}30'$  west, and was very regular throughout the survey of the township.

There are a few settlers on lots 8, 9 and 10 in the 1st and 2nd concessions who have made very large improvements for the time they have been settled on them, as some lots have not been taken up until last spring. They will be able to grow some very fine crops as soon as they can get their lands drained properly. At present the land is very level and low in places, without any natural drainage.

Accompanying this report I beg to submit plans, field notes and accounts.

I have the honor to be, Sir,

Your obedient servant,

(Sgd.) JOSEPH M. TIERNAN,

Ontario Land Surveyor

The Hon. A.S. Hardy,  
Commissioner of Crown Lands,  
Toronto.

## APPENDICE IV

Le curé J.A. Roy a enregistré dix-sept baptêmes en 1906.

- 1 Dubois, Amanda, 1er août  
parents: Philius Dubois  
Marie-Louise Bélard
- 2 St-Germain, R. Venant, 18 juillet  
parents: Thomas St-Germain  
Eliza Paquette
- 3 Rose, Léona, Béatrice, 22 août  
parents: Delphis Rose  
Amanda Leduc
- 4 St-Jean, Donat, 3 août  
parents: Thomas St-Jean  
Elmire Ranger
- 5 Hansel, Joseph, Edouard, 25 août  
parents: Joseph Hansel  
Arma Harrok
- 6 Lamoureux, Adrien, 18 septembre  
parents: Siméon Lamoureux  
Clara Caron
- 7 Dupuis, Joseph, Armand, 22 septembre  
parents: Téléphore Dupuis  
Josephine Bélard
- 8 Charrette, Arthur, 23 septembre  
parents: Alphonse Charrette  
Julienne Ducette
- 9 Plante, Ange-Aimé, Marie, Germaine, 29 septembre  
parents: Alex Plante  
Améline Primeau
- 10 Ranger, Maria, 2 octobre  
parents: Alphonse Ranger  
R. Anna Piché
- 11 Tremblay, Emilie, 12 octobre  
parents: Georges Tremblay  
Louise Dubé
- 12 Charbonneau, Wilfrid, 27 octobre  
parents: Jules Charbonneau  
Clara Ménard

- 13 Dion, J. Baptiste, 27 octobre  
parents: Aimable Dion  
Marie Tremblay
- 14 Guénette, M. Rose, 22 novembre  
parents: Ferdinand Guénette  
Alexina Lamoureux
- 15 Guertin, Alice, 9 décembre  
parents: Joseph Guertin  
Amanda Gatien
- 16 Deault, Eugénie, 13 décembre  
parents: Paul Deault  
Emma Paquette
- 17 Lalonde, Philippe, Honoré, 12 décembre  
parents: Fortuna Lalonde  
Joséphine Portelance

## BIBLIOGRAPHIE

## I. Les sources

## A. Sources manuscrites publiques. Hôtel de ville de Vallée-Est

- a) règlements municipaux
- By-Law No 1-295, 1906-1934.** Corporation of the Municipality of the Township of Blezard, District of Nipissing.
- By-Law No 1-42, 1904-1913.** Corporation of the Municipality of the township of Hanmer, District of Nipissing. pp. 361-471.
- By-Law No 43-263, 1913-45,** Hanmer township, 500 p.
- By-Law No 264-402, 1946-59,** Hanmer township, 500 p.
- By-Law No (1-60)-(110-65),** Hanmer township, pages détachées. (1960-65)
- By-Law No (66-11)-(66-129),** 1966 Hanmer township.
- By-Law No (51-1)-(60-93),** Capreol township.
- By-Law No (67-1)-(68-119),** 1967-68. Capreol and Hanmer township.
- b) procès-verbaux
- Minute Book, Hanmer 1904-13.** 300 p.
- Minute Book, Hanmer 1913-26.** 500 p.
- Minute Book, Hanmer 1927-39.** 400 p.
- Minute Book, Hanmer 1939-44.** 200 p.
- Minute Book, Hanmer 1945-57.** 500 p.
- Minute Book, Hanmer 1958-59.** 100 p.
- Minute Book, Hanmer 1960-68.** 500 p.
- Minute Book, Capreol, 1956-60.** 180 p.
- Minute Book, Capreol, 1961-63.** pages à la machine à écrire.
- Minute Book, Capreol, 1964-66.**
- Minute Book, Capreol and Hanmer township, 1967-68.**

## B. Sources manuscrites privées

1. Couvent St-Jacques des Soeurs Grises de la Croix, Hanmer, Ontario.
  - a) chroniques  
 Livre des chroniques no I, 1942-53.  
 Livre des chroniques no II, 1953-60.  
 Livre des chroniques no III, 1961-73.
  - b) spicilèges du couvent
2. Frank J. Dennie, Hanmer
  - a) Spicilège
  - b) notes personnelles
3. Correspondance appartenant à l'auteur  
 Baine, Paul Richard, /15.9.76/  
 CNR /28.3.73/, 15.11.76  
 Conseil scolaire de Sudbury, 28.3.73  
 Dutrisac, Roland. Ingénieur, Vallée-Est 1.10.76.

## II. Les ouvrages généraux

- Bourinot, John George. **Local Government in Canada An historical study.** London, Johnson Reprint corporation, 1973-72 pages.
- Brittain, Horace L. **Local Government in Canada.** Toronto, Ryerson Press, /c1951/ 151 pages.
- Crawford K. Grant. **Canadian Municipal Government in Canada.** Toronto, U.T.P. 1958.
- Crawford, K. Grant. **The Place of the Municipal Institutions in a Democracy.** Public Affairs, Summer 1944.
- Dagenais Gérard. **Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada.** Paris, Pedagogia, 1969.
- Feldman, Lionel, D. **Politics and Government in Urban Canada.** Selected readings edited by Lionel D. Feldman /and/ Michael D. Goldrick, 2nd ed., Toronto, Methuen /c 1972/ XIII-433 pages.
- Larousse (Petit). **Dictionnaire encyclopédique pour tous,** Paris, Larousse, /1959/.
- Mansions Shorter French and English Dictionary,** Toronto, Clark, Irwin Ltd. /1940/.
- Middletown, J.E. and Fred Landon. **The Province of Ontario. A History 1915-1915-1927.** Volume I, s.l. 1927.
- Plunkett, Thomas J. **Municipal Organization in Canada.** Montreal, C.F.M. et M., 1955.

Ross, Romaine K. **Local Government in Ontario.** Toronto, C.L.L.C. 1949, 100 pages.

Rowat, Donald C. **Your Local Government - A Sketch of the Municipal System in Canada.** Toronto, Macmillan, 2nd ed., 1975, 130 pages.

Viau, Pierre. **Les municipalités du Québec (structures).** Montréal, Editions de la place inc., 1968, 171 pages.

### III. Les études

Baine, Paul, Richard. **The Settlement of Sudbury Region.** Master of Arts thesis, Toronto, 1952, 160 pages.

Cadieux, Lorenzo S.J. **Fondateurs du diocèse du Sault-Ste-Marie. Document historiques No 6.** Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1944, 45 pages.

Canadian National Railways (The). **Historical Notes,** Montreal, 1957, 15 pages.

Dorian, Charles. **The First 75 years. A Headline History of Sudbury, Canada.** Stockwell, Burleigh Press, Bristol, Great Britain, s.d., 300 pages.

Gervais, G. et Tassé Y. **Tableaux de la population nord-ontarienne 1871-1971.** Document 1. Le centre des recherches nord-ontariennes, Faculté des sciences sociales, Sudbury, 1975.

**Official Plan of the Regional Municipality of Sudbury.** 1977.

Roussel, P.M. (Abbé). **Guide du colon du Nouvel-Ontario. District du Sault-Ste-Marie.** Imprimerie des Sourds-Muets, Montréal, 1925, 59 pages.

Sawchuck and Peach. **Official Plan Hanmer Township. Economic Development Program for Hanmer Township** 1964, 82 pages.

Sawchuck and Peach. **Township of Capreol and Hanmer Official Plan.** 1967.

**Sessional Papers** (No 5) A1895, 58 Victoria, (Appendix No 22), 11.12.1894.

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
I L'origine de l'administration municipale en Ontario	1
A - Les influences	4
B - L'évolution du gouvernement local	4
C - Les fonctions administratives	6
D - Les termes particuliers	7
II Le township de Hanmer	8
A - La situation géographique	9
B - La formation du premier conseil	12
III L'administration municipale du township de Hanmer	14
A - Les finances	14
B - Les communications	15
C - Les services publics	20
CONCLUSION	30
NOTES	32
APPENDICE I	36
APPENDICE II	43
APPENDICE III	44
APPENDICE IV	46
BIBLIOGRAPHIE	48



MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU NOUVEL-ONTARIO (1979)

(au 30 novembre 1979)

Albert, Jacques	Forest, Fernand	Pharand, Georges F.
Auger, Victor	Forest, Marie-Paule	Pion, Denis
	Forest, Normand J.	Poitras, Rolland
		Proulx, Anna L.
Beaudry, Gérald	Gaboury, Placide	
Beaupré, Christiane	Gauthier, Richard	Racicot, Gilles
Beauregard, Rémy M.	Germain, Royal E.	Rainville, Normand
Bélanger, Paulette	Germain, Mme R.	Rancourt, Yvan
Bélanger, Thérèse	Gervais, Gaëtan	Raymond, Claude
Belcourt, Claude	Gervais, Lucien	Raymond, Mme C.
Bélisle, Rhéal	Gervais, Raymonde	Rémillard, Lionel
Bertrand, Hector	Gingras, Jules H.	Richer, Paulette
Bérubé, Arthur	Godin, Gilles R.	Rouleau, Robert
Boudignon, Robert F.	Godin, Osias J.	Roy, Jean
Bourassa, Lionel		
Bourassa, Lucille	Habel, Jean-Paul	Sabourin, Joanne
Bourgeault, Marie-C.	Hackett, Jacqueline	Saint-Jean, Denise
Boutet, Maurice	Harrison, Mme A.	Simoni, Pierre
Boutin, Thérèse	Hotte, Rodolphe	
Breton, Madeleine C.	Huneault, L.R.	Tassé, Yves
Brulé, Marcel		Tassonyi, A.T.
Brunet, Henri	Jacques, Marcel	Tellier, Aurèle
Brunet, Thérèse	Joly, André	Thibault, Armand
Burns, Léo	Jutras, Bellarmin	Toupin, Robert
		Trépanier, Lise
Cazabon, Alcide	Lacourcière, Luc	
Cazabon, Benoît	Lafontaine, Georges	Vallée, Normand
Cazabon, Suzanne	Lafrenière, Roger D.	Vigneault, Robert
Charette, Mme A.	Lalande, Léon	
Charlebois, Armand	Larocque, Hermès	<u>INSTITUTIONS</u>
Cholette, L.	Larose, Pierre	Archives du diocèse de
Cossette, Joseph	Lavoie, Roger	Sault-Ste-Marie
Coulombe, Danielle	Lavoie, Suzette	Centre des recherches en
Courchesne, Rhéo	LeBlanc, Denyse	civilis. can.-frse
Courville, Denis A.	Lemieux, Germain	Centre des Jeunes (Sudbury)
Cousineau, Monique	Léveillé, André	Conseil des écoles séparées
Cyr, Clermont	Lévesque, Gérard	(de Nipissing, de Sudbury
Cyr, Patricia	Litalien, Marcel	et du Témiscamingue)
	Lupien, Laurent	Institut franco-ontarien
Dalcourt, Gérard		Juvénat du Sacré-Coeur
Dazé, Juliette	Maheu, Marie-Claire	(de Cornwall)
Décarie, Jean-Paul	Métivier, Gilles	Soeurs de la Charité
Demers, Gaston	Michaud, Lucien	d'Ottawa
Dennie, Clyde	Morcos, Gamila	Université Laurentienne
Desgagné, Léo-Henri	Morin, Anicet	
Despatie, Théodore		
Dignard, Serge	Paradis, Pierre	*****
Doyle, Béatrice	Parent, Huguette	
Dumont, Marc	Patenaude, N.	
Dupont, Léo	Pharand, Cora	
Dupré, Gilles		

## REMERCIEMENTS

---

L'auteur désire exprimer sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont bien voulu mettre à sa disposition des informations et des documents d'une grande valeur. Elle souhaite également remercier tous ses parents, professeurs et amis qui ont apporté une aide précieuse.

Merci

Huguette Parent s.c.o.

